

**BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES  
SUR L'ENVIRONNEMENT**

ÉTAIENT PRÉSENTS:                    Mme LOUISE BOUCHER, présidente  
   M. ANDRÉ BEAUCHAMP, commissaire  
   M. MARIO DUMAIS, commissaire  
   M. ALFRED MARQUIS, commissaire

**CONSULTATION PUBLIQUE  
SUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE  
DE LA PRODUCTION PORCINE AU QUÉBEC**

TOURNÉE RÉGIONALE

---

**PREMIÈRE PARTIE**

---

VOLUME 32

---

Séance tenue le 5 décembre 2002, à 19 h 30  
Hôtel Rimouski, salles Langevin-Ouellet,  
225, boulevard René-Lepage est,  
Rimouski

**TABLE DES MATIÈRES**

SÉANCE DU 5 DÉCEMBRE 2002

SÉANCE DE LA SOIRÉE

MOT DE LA PRÉSIDENTE .....	1
PÉRIODE DE QUESTIONS	
M. JEAN-FRANÇOIS GIRARD .....	1
M. GINO RUEST .....	15
M. ARMAND POULIOT .....	22
M. JACQUES LUPIEN .....	30
M. LAURENT PROULX .....	39
M. CHARLES PROULX .....	45
M. ROLAND MORNEAU.....	51
REPRISE DE LA SÉANCE	
Mme LUCE BALTAZAR.....	55
M. MAURICE VEILLEUX .....	65
M. NEIL VOYER.....	71
M. ROBERT SAVOIE.....	77
M. ROMÉO BOUCHARD.....	86
M. DENIS DUGUAY.....	91
M. ERNEST MOSIMANN.....	93
M. MICHEL VAILLANCOURT .....	98

---

**SÉANCE DU 5 DÉCEMBRE 2002**  
**SÉANCE DE LA SOIRÉE**  
**MOT DE LA PRÉSIDENTE**

5 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Alors mesdames et messieurs, bonsoir, bienvenue à cette onzième séance de la première partie de la consultation publique sur le développement durable de la production porcine au Québec. Alors on reprend la séance de l'après-midi, on poursuit c'est-à-dire, on poursuit ce qui a été amorcé cet après-midi et même hier soir.

Je rappelle aux citoyens présents dans la salle que pour poser des questions à la Commission, il faut s'inscrire préalablement au registre, à l'arrière de la salle, et qu'à chacune de vos présences devant la Commission, il faut limiter vos questions à deux (2).

Je vous demande d'éviter les préambules, d'éviter les sous-questions et puis j'aimerais aussi que les réponses qui sont formulées soient brèves et que l'on réponde clairement à la question qui nous est posée.

20

---

**PÉRIODE DE QUESTIONS**  
**JEAN-FRANÇOIS GIRARD**

25 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Alors je reviens un petit peu en arrière, cet après-midi il y a une madame Nathalie Côté qui était absente, je ne sais pas si elle est présente ce soir. Non.

30 Il y avait également madame Martine Côté, cette fois-ci, agricultrice, qui était là aussi. Non plus.

Alors nous sommes rendus à monsieur Jean-François Girard, qui est coordonnateur du Conseil de bassin de la rivière Rimouski.

35

Bonsoir monsieur Girard.

**PAR M. JEAN-FRANÇOIS GIRARD:**

40 Bonsoir.

Peut-être un petit point d'information pour commencer, monsieur Gilbert faisait mention qu'on avait une station, des stations d'échantillonnage d'eau pour la rivière Rimouski, qui est une

45 rivière à saumon, mais il en a été question cet après-midi, effectivement nous, on a été comme un peu victime des coupures budgétaires.

En 86, la station qui existait sur la rivière Rimouski a été démantelée, ce qui fait que nous, de notre propre chef, on a mis en place un programme d'analyse de qualité d'eau qui comprend onze (11) stations. Et ces données sont disponibles sur notre site Internet.

50

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

D'accord.

55

**PAR M. JEAN-FRANÇOIS GIRARD:**

Peut-être vous donner la référence, [www.cbrr.org](http://www.cbrr.org). Voilà!

60 Bon moi, je suis coordonnateur d'une table de concertation pour la gestion de l'eau par bassin versant. Évidemment, mon boulot m'amène à essayer de comprendre la problématique, analyser la chose le plus objectivement possible, et quand je revire cette question-là d'un bord ou de l'autre, j'arrive tout le temps au même questionnement.

65 J'aimerais ça connaître les justifications qui fait qu'on ait privilégié la gestion liquide des fumiers plutôt que la gestion solide.

70 Parce que ma compréhension de ça, c'est que la source principale du problème, c'est pas qu'on ait décidé de faire du porc, ni qu'on ait décidé d'en faire sept millions (7 M) de têtes ou quoi que ce soit, la source principale de la problématique, c'est qu'on prend de l'eau pour gérer les excréments des animaux. Alors on prend des quantités importantes d'eau potable auxquelles on incorpore un-deux-trois pour cent (1 %-2 %-3 %) des excréments d'animaux, et on est poigné avec des volumes considérables de lisier, qu'on sait plus quoi faire avec, et qui est un matériel beaucoup plus susceptible au ruissellement.

75 Alors j'aimerais qu'on m'explique comment on en est arrivé là, qu'est-ce qui justifie qu'on privilégie ça, qu'on incite le monde agricole à se mettre sur liquide, qu'on finance même des infrastructures pour faire du lisier. Je comprends mal comment ça les autorités compétentes s'attaquent pas à cette principale source du problème là.

80 Alors j'aimerais bien entendre les différents intervenants là-dessus, ministère de l'Environnement et d'autres, pourquoi ces différents organismes là poussent pas pour qu'on fasse la conversion.

85 Parce qu'on serait pas ici, sans doute, si on était sur solide, la production porcine était sur solide.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

90            Alors on va y aller avec votre question, monsieur Girard. J'irais voir d'abord monsieur Sanfaçon.

              Donc, monsieur Sanfaçon, quelles sont les raisons qui ont fait en sorte que l'on a privilégié, au cours des années, la gestion des fumiers sous forme de lisier.

95

**PAR M. DENIS SANFAÇON:**

              Merci madame la Présidente.

100            D'abord, ce qu'il faut dire, c'est qu'on n'a pas privilégié, elle s'est imposée d'elle-même pour des raisons économiques.

              La gestion sur lisier, on parle de production porcine plus spécifiquement, les bâtiments sont moins chers, les structures d'entreposage sont moins chères, la main-d'œuvre, ça prend moins de main-d'œuvre qu'une gestion solide. Alors c'est des raisons économiques qui ont amené les producteurs à faire ce choix.

105

              Quand on dit, j'ai entendu dire, on prend de l'eau, on prend très peu d'eau en production porcine. Les déjections sont composées essentiellement d'urine et des fèces, si on regarde l'eau qui est utilisée à l'intérieur du bâtiment, c'est l'eau d'abreuvement; l'eau d'abreuvement, c'est de plus en plus avec des bols qui évitent les pertes. Il y a aussi des trémies abreuvoirs, quand le porc va s'abreuver, les quelques gouttes d'eau qui tombent tombent dans la moulée, l'humidifie et donc, se retrouvent pas sur le parquet.

110

115            On prend de l'eau pour faire la désinfection des stalles, des salles. C'est pas des grandes quantités.

              La quantité de déjections quotidiennes d'un porc, incluant les eaux de lavage, est environ de cinq litres (5 l), et si on fait une comparaison avec notre mode de gestion comme individu, nous autres, c'est deux cent vingt-cinq litres (225 l) à peu près par jour.

120

              Et finalement, quand on dit, on finance les infrastructures, je veux juste rappeler que depuis 1993, si ma mémoire est bonne, on ne finance pas les structures d'entreposage de tous les nouveaux bâtiments, c'est dire de tous les bâtiments construits postérieurement à cette date-là.

125

              Maintenant, si on fait référence à du financement qui peut être offert par La Financière agricole, alors à ce moment-là, je laisserais mon collègue parler de ce bout-là.

130

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

135 Mais les structures d'entreposage que vous subventionnez via le Programme Prime-Vert, je sais que pour beaucoup, ce sont des structures qui sont destinées à la production bovine mais donc, depuis 93, ce que vous me dites, c'est qu'on n'a pas versé, dans le cadre de ce programme-là, de subventions pour l'entreposage des lisiers de porc.

**PAR M. DENIS SANFAÇON:**

140 Je me suis mal exprimé. Ce que je mentionne, pour tout bâtiment construit postérieurement à 93, quand il y a une structure qui est construite, la structure doit être construite mais il y a pas d'aide de l'État pour la construction.

145 Ce qu'on aide présentement, à l'intérieur du Programme Prime-Vert, c'est pour construire des structures d'entreposage pour des bâtiments existant avant cette date-là, et c'est essentiellement en bovin laitier, bovin de boucherie.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

150 D'accord.

Monsieur Robitaille.

**PAR M. CLAUDE ROBITAILLE:**

160 Madame la Présidente, effectivement, dans le cadre d'une analyse d'un projet d'investissement, l'ensemble des infrastructures que ça requiert, c'est-à-dire bâtiments, structures d'entreposage, même les équipements peuvent être financés par des financements conventionnels. C'est-à-dire qu'il y a pas de subventions comme telles de rattachées directement au financement.

165 Il y a des mesures de protection contre la hausse des taux d'intérêt, éventuellement, mais dans le contexte actuel, il y a aucune somme qui est versée. C'est donc du financement autorisé, garanti par La Financière agricole.

170 On peut aussi, dans le cadre du Programme Prime-Vert, pour les entreprises ou les bâtiments antérieurs à 93, couvrir par un financement la partie à assumer par le producteur ou la productrice, ce qui n'est pas couvert par les différents programmes de mise en normes.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

175 Mais il s'agit là de financement.

**PAR M. CLAUDE ROBITAILLE:**

Toujours.

180 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Monsieur Dumais.

**PAR LE COMMISSAIRE DUMAIS:**

185

Les déjections porcines seulement, si on ne parle pas du tout d'eau qui vient des abreuvoirs ou autrement, elles sont composées à quel pourcentage de matière liquide et de matière solide?

190 **PAR M. DENIS SANFAÇON:**

Je vais vérifier si quelqu'un a l'information, peut-être Régis ou Robert, si vous avez l'information. Si non, on pourrait revenir, parce que j'ai pas en tête...

195 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

On pourrait peut-être la prendre en délibéré et vous reviendrez avec l'information.

**PAR M. DENIS SANFAÇON:**

200

Oui, c'est ça, on doit avoir ça quelque part.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

205

D'accord.

Donc monsieur Girard, la réponse du ministère de l'Agriculture est à l'effet que c'est des motifs purement économiques qui ont amené les producteurs à privilégier cette forme de gestion des fumiers.

210

**PAR M. JEAN-FRANÇOIS GIRARD:**

215

J'aurais aimé quand même plus de précision. Cet après-midi, il y avait un agronome du MAPAQ qui parlait que c'était plus facile, que ça permettait un épandage plus uniforme.

J'aimerais connaître un peu la liste. Parce que, bon, c'est pas tant le captage ou le financement de tout ça qui me questionne, plutôt que, on a X quantité de fumier qu'il faut gérer, on incorpore de l'eau, tout à coup ça se décuple en volume, et on a quelque chose qui est une menace sûrement plus importante pour les cours d'eau que si on avait du solide.

220 Alors je comprends pas comment ça ce choix-là est fait.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

225 J'aimerais comprendre, quand vous dites qu'on incorpore de l'eau et que là ça décuple, j'aimerais plus comprendre où ça se passe.

**PAR M. JEAN-FRANÇOIS GIRARD:**

230 Bon, il y en a qui connaissent ça pas mal mieux que moi, mais si je comprends bien, en gestion solide, on incorpore de la paille et on ramasse ça au tracteur, et on peut composter ça et on fait de l'épandage conventionnel, à sec, du fumier, quoi.

235 Alors que la gestion actuelle, pour quatre-vingt-dix-huit pour cent (98 %) de la production porcine, ça se fait au boyau d'arrosage ou je sais pas trop, mais ce qui se retrouve dans la fosse, au bout du compte, c'est composé à quatre-vingt-seize-quatre-vingt-dix-huit pour cent (96 %-98 %) d'eau qui, à l'origine, était de l'eau potable. Là, on a de l'eau qui est potentiellement du poison, et on est obligé de trouver des moyens, des moyens incroyables.

240 On est en train de développer des rampes d'épandage intelligentes, pour être certain qu'on menace pas nos cours d'eau!

On n'aurait pas besoin de faire tout ça si on changeait simplement ça.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

245 Monsieur Girard, ce que vient de nous expliquer monsieur Sanfaçon, c'est que, bon, c'est bien sûr que le porc a des déjections solides et qu'il y a l'urine aussi, bon ça, ça se retrouve au bout du compte dans la préfosse à purin.

250 Il y a, quant à l'alimentation en eau des porcs, des équipements qui sont mis en place pour économiser le plus possible l'eau potable qui est donnée aux animaux, il y a bien sûr un nettoyage qui peut être fait de la porcherie. Ça, il vient de nous expliquer ça, disons que la Commission l'a entendu à plusieurs reprises au cours des audiences.

255 Maintenant peut-être que déjà monsieur Sanfaçon a la réponse quant à la proportion eau, je sais pas s'il l'a, non? Je pensais qu'on vous l'avait fournie.

Peut-être, monsieur Sanfaçon.

260 **PAR M. DENIS SANFAÇON:**

Merci, madame la Présidente.



265 Il faut aussi, un élément que je n'ai pas mentionné, c'est évidemment une fois rendu dans la citerne, s'il n'y a pas de toiture, il y a une proportion d'eau de pluie qui peut être recueillie; cette proportion-là varie selon les régions, alors peut-être autour de vingt pour cent (20 %), on peut donner les chiffres régionalisés.

270 Je sais pas si on a l'information, mais à l'intérieur des bâtiments, si on veut avoir plus d'information sur la gestion du fumier à l'intérieur des bâtiments, on peut demander à monsieur Fillion de venir en parler quelques instants.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

275 S'il vous plaît, monsieur Fillion, pour que monsieur Girard comprenne bien ce qui se passe à l'intérieur du bâtiment.

**PAR M. ROBERT FILLION:**

280 Bonjour madame la Présidente, messieurs les Commissaires.

285 Si vous me permettez, je vais répondre à la question en me servant un peu de l'expérience de monsieur Pigeon, lorsqu'on en a parlé, on a parlé par exemple des avantages et des désavantages de la litière, et à ce moment-là, on a un peu comparé, à ce moment-là, les deux (2) situations. Et disons, les inconvénients qu'on a trouvés à la litière se trouvaient à être les avantages du côté des lisiers.

290 Donc de façon générale, on avait noté à ce moment-là sept (7) ou huit (8) raisons différentes qui étaient importantes pour les gens qui avaient à faire un choix, généralement, entre le lisier et la litière, et c'est pas d'aujourd'hui que le choix s'est fait, c'est avec le temps, il y a une trentaine d'années que ça a été mis en place, pour différentes raisons.

295 Parmi ces raisons-là, il y a généralement, comme on disait tout à l'heure, une augmentation du travail, généralement, lorsqu'on est sur litière. Et en ayant un transport des déjections liquides sur l'eau, automatiquement, on vient de mécaniser un peu plus le système, et à ce moment-là, on a qu'à laisser couler les déjections en ouvrant des trappes ou différentes façons de laisser couler le lisier, les déjections vers l'extérieur, dans les fosses. Donc c'est quelque chose d'assez automatique. Et quand on travaille sur la litière, bien, généralement, on est obligé d'avoir des tracteurs ou des façons de faire plus mécaniques.

300 Donc comme monsieur Pigeon disait, lorsqu'on a donné cette conférence-là, et les experts s'entendent là-dessus, c'est que généralement, il y a une augmentation du temps de travail pour la litière. Donc le lisier est un peu moins exigeant, en temps de travail.

305 L'autre point qui est important là-dessus, supposons que les gens, lorsqu'ils sont dans une région en particulier, le lisier, ça demande de l'eau pour pouvoir transporter les déjections

mais quand on va sur litière, on est obligé d'acheter la litière. Donc dans certains cas, la disponibilité de la litière est très importante.

310           Donc on a commencé dans les années soixante-dix par exemple, et plus, à aller vers des déjections, on utilisait de la paille, on utilisait de la sciure de bois, des copeaux, etc., donc la disponibilité de la litière est quelque chose de très important, et pour les éleveurs qui avaient à garder un troupeau assez gros, automatiquement, le lisier permettait de garder généralement plus d'unités par personne, autrement dit, on pouvait garder plus de porcs par personne, et  
315           quand on allait sur des troupeaux à une moyenne grosseur, qu'il fallait trouver de la litière, c'est pas toujours facile de trouver de la litière. Donc c'est un autre point.

              Un autre point qu'actuellement est important aussi, face au lisier, c'est que le lisier, on travaille beaucoup, dans des bâtiments sur des formes modernes de production, avec de  
320           l'hygiène et on doit, avec les médecins vétérinaires, très souvent travailler à désinfecter énormément. Et on travaille avec des salles, et à ce moment-là, c'est plus facile, lorsqu'on travaille avec de l'eau, des pompes à pression, etc., on travaille sur lisier, on arrose et à ce moment-là, on n'a pas à se préoccuper de la litière qui est en dessous, on arrose, ça s'en va dans un dalot, et on récupère ça dans une préfosse à l'autre bout du bâtiment. Donc le côté  
325           hygiène est quelque chose de très très important, et l'impact sanitaire, on peut dire, on réussit à nettoyer, à désinfecter en tout plein-tout vide, de façon parfaite sur lisier.

              Donc c'est pas seulement une question de déjections, c'est une combinaison de plusieurs points, dont ce côté-là où vraiment, on peut faire la même chose sur litière, enlever,  
330           faire ce qu'on appelle du tout plein-tout vide, et à ce moment-là de nettoyer, mais c'est plus exigeant. Donc avec le lisier, c'est plus facile aussi.

              Un point aussi que les producteurs, actuellement, trouve aussi important, l'accréditation qui a rapport avec l'hygiène aussi en même temps, c'est l'accréditation aux normes HACCP.  
335           Au niveau du lisier, actuellement, avec les désinfections que l'on fait et les cahiers des charges que l'on a, les gens qui vont sur le HACCP, c'est très facile, du côté du lisier. Du côté de la litière, c'est pas encore tout à fait - on peut aller sur HACCP, mais il reste encore des points qui sont en suspens un petit peu, et à ce moment-là, les gens sur lisier, c'est plus simple.

340           L'autre chose aussi, c'est une question aussi d'équipement. Lorsque les producteurs sont sur lisier, lorsqu'on fait de l'épandage, il y a des équipements généralement qui sont plus gros, au niveau du lisier, donc les équipements d'épandage, des fois les producteurs vont aimer mieux épandre avec des systèmes que, par exemple, avec de l'épandage, avec des épandeurs à litière par exemple.

345           Donc, c'est un travail qui se fait plus mécanique, et les producteurs, en étant capables de faire ça, vont accorder plus de temps, je pourrais dire, à la gestion au global pour pouvoir, ils vont accorder un bon temps à la gestion et du travail moins manuel un petit peu. Donc ils vont aimer mieux plutôt avoir quelque chose d'automatisé un peu plus.

350

Et en gros, ce sont les points principaux que les spécialistes disaient généralement que sur litière versus le lisier, donc quand on travaille avec les inconvénients, on énumère les inconvénients un peu de la litière, on se trouve à faire, de façon inverse, à amener les pour du côté du lisier.

355

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Merci monsieur Fillion.

360

Monsieur Sanfaçon.

**PAR M. DENIS SANFAÇON:**

Merci madame.

365

Les informations que nous possédons concernant les déjections du porc, alors le porc à l'engraissement de quinze (15 kg) à cent sept (107 kg), les déjections produites, un pourcentage de teneur en eau, et là je parle pas d'ajout d'eau, de teneur en eau de quatre-vingt-onze pour cent (91 %).

370

Et le volume avec équipement de réduction de perte d'eau, c'est-à-dire ce qu'on mentionnait, les bols économiseurs et tout ça, est autour de cinq litres (5 l), cinq virgule un litres (5,1 l) quotidiennement.

375

Et si on regarde la composition moyenne des lisiers, et là c'est dans la fosse, alors on a trois virgule sept kilos (3,7 kg) par tonne ou mètre cube d'azote, deux virgule cinq kilos (2,5 kg) par tonne ou mètre cube de  $P_2O_5$ , c'est-à-dire la forme phosphore qu'on retrouve dans le lisier et deux virgule deux kilos par tonne (2,2 kg/t) de potassium.

380

Un autre élément peut-être, c'est que les bâtiments construits pour gestion liquide, on l'a vu, pourraient très difficilement, pour pas dire impossible, à convertir pour en faire de l'élevage sur gestion solide, compte tenu que les hauteurs de plafond seraient insuffisantes, les systèmes de ventilation, etc. En tout cas, les coûts pour faire une conversion de liquide à solide sont très élevés.

385

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Monsieur Beauchamp.

390

**PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:**

C'est parce que là, vous nous donnez une analyse qui, on peut dire, est l'aménité pour le travailleur qui gère sa soue, sa maison d'élevage pour les porcs. Je veux pas faire de métaphore, c'est juste que les mots arrivent pas assez vite! Sa porcherie, je m'excuse.

395           Donc vous faites l'analyse à ce niveau-là, mais vous faites pas une analyse de type  
environnemental.

          Je vais vous donner une comparaison. On a eu un énorme débat, au Québec, sur par  
exemple la bière en bouteille ou la bière en canette. Et j'ai vu des délégations de brasseurs qui  
400           venaient nous dire qu'être modernes, c'était la canette. Ça avait toutes les commodités  
possibles!

          Et finalement, quand on regardait d'un point de vue environnemental, on s'apercevait que  
la même petite bouteille de bière, qui a la même forme, qui se promène d'une compagnie à  
405           l'autre, survit à vingt (20) usages avant d'être brisée, tandis que la canette avait un seul usage.

          Et quand on a fait une analyse de type environnemental, on s'est dit, non, il faut pas  
favoriser la canette et donc on a mis des formes de sanctions sociales qui sont la prime qu'on  
doit payer pour ça, et ça a comme changé l'ordre du marché.

410           Alors là, vous nous donnez une analyse d'aménité pour le contracteur, mais vous avez  
pas fait d'analyse globale des effets potentiels sur l'environnement et du problème qu'ils  
soulèvent, là, du risque pour l'eau.

415           Est-il vrai que la litière bien traitée, qui devient un compost, qui est peut-être plus coûteux  
à court terme, est-il vrai que c'est plus fonctionnel par rapport à sa réintégration dans  
l'environnement, par rapport au bien poursuivi dans l'ensemble de l'agriculture, et c'est là qu'on  
va pouvoir comparer des comparables, sur un processus global.

420           Que ce soit plus facile de pelleter de l'eau que de pelleter le reste, je comprends ça, là!

          Si vous aviez un type de considérant, là, plus global sur l'ensemble du cycle, ça pourrait  
éclairer le type de débat. Parce que s'il apparaît que le prix à payer pour ça, c'est nos cours  
d'eau, il faudra qu'on se demande si on a pris la bonne filière.

425           Mais là, vous voyez tout le problème structurel qui est derrière ça, puisque chaque  
bâtiment est figé, il y a un bâtiment qui est passé pour le liquide, se transforme pas aisément en  
bâtiment pour le solide. Alors il y a des choix implicites de métastructures sur lesquelles  
l'analyse préalable a pas nécessairement été posée, et il y a pas eu d'étude d'impact a priori sur  
430           le choix d'une filière ou d'une autre.

          J'aimerais vous entendre sur ces considérations-là, et voir s'il y a des études ou des  
aperçus en ce sens-là.

435           **PAR LA PRÉSIDENTE:**

          Monsieur Sanfaçon.

**PAR M. DENIS SANFAÇON:**

440

Merci, madame la Présidente.

J'ai répondu dans le sens de l'explication, pourquoi les producteurs avaient fait le choix. C'était essentiellement donc des choix économiques et sanitaires.

445

J'ai pas présenté les avantages ou les inconvénients relatifs d'un mode de gestion par rapport à un autre, du point de vue environnemental, parce que la question posée était: pourquoi les producteurs avaient fait ces choix-là.

450

Alors si on regarde, c'est certain que du point de vue agronomique, chacun, des solides ou liquides, présente des avantages. Le liquide par exemple, lisier, souvent est plus rapidement absorbé, etc.

455

Du point de vue environnemental, les deux (2) aussi peuvent avoir des avantages, des inconvénients. Je sais pas, là, tous les éléments pour faire une comparaison du point de vue environnemental, mais dans les deux (2) cas, on peut les gérer correctement, ces deux (2) modes de disposition des lisiers.

460

On peut regarder ce qu'on peut trouver dans la littérature à ce sujet-là et revenir, mais j'ai pas l'information présentement. Je sais pas si on a des gens qui l'ont, avec nous.

**PAR M. ROBERT FILLION:**

465

J'aimerais aussi, si vous me le permettez, madame la Présidente, ajouter un point que tout à l'heure, j'avais pas pensé, mais qui était très, très, très important aussi. Parmi les décisions, parce que comme disait monsieur Sanfaçon, les producteurs qui ont eu à faire un choix ont considéré, avec le temps, les avantages et les désavantages.

470

Donc à ce moment-là, ils ont décidé, sur une série d'arguments qui, à ce moment-là, peut-être depuis plusieurs années, n'étaient peut-être pas nécessairement "environnementals", on plaçait des fosses, on s'assurait que c'était très très étanche et à ce moment-là, on s'occupait peut-être pas autant du côté épandage.

475

Mais actuellement, les gens sont très conscients de ça et je pense que le BAPE est là pour ça, pour faire reconsidérer que parmi les décisions, il doit y avoir pas seulement que des facteurs qui sont uniquement travail, etc., etc.

480

Et dans un point que je disais tout à l'heure, que j'ai oublié, madame la Présidente, si vous me permettez de l'énumérer, c'est que très souvent, en tout cas au niveau de la litière versus le lisier, c'est que quand on s'occupe des trois (3) phases, maternité, pouponnière et engraissement, on se rend compte que c'est plus facile la litière sur l'engraissement, et on est capable d'ajuster.

485 Quand on va au niveau des pouponnières et qu'on va au niveau des maternités, c'est pas aussi simple. Parce que, bon, c'est quand même beaucoup de travail avec les petits porcelets, etc.

490 Donc les producteurs, lorsqu'ils ont eu à faire des choix, je dis, et c'est pas moi qui ai à porter un jugement sur la façon de faire, c'est que nous, on arrive devant les producteurs, et on leur place les avantages et les désavantages, et c'est eux qui choisissent ça, et le côté travail - autrement dit, avoir deux (2) formes sur la même ferme, deux (2) formes de gestion des déjections, amènerait encore quelque chose de supplémentaire qui serait encore plus difficile à gérer.

495 Je dis pas que c'est pas possible, mais tant qu'à avoir une maternité sur lisier, une pouponnière sur lisier, bien, les gens choisissent généralement d'aller sur un engraissement sur lisier aussi.

500 Donc ce facteur est quand même très important, parce que les gens font en sorte d'avoir une unité sur laquelle ils peuvent se permettre de minimiser le travail ou d'homogénéiser les formes de travail.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

505 Merci.

Vous avez une seconde question, monsieur Girard?

**PAR M. JEAN-FRANÇOIS GIRARD:**

510 Bien, ma seconde question est un peu en lien avec la première, monsieur Beauchamp l'a à peu près posée, je comprends donc que c'est plus simple et moins coûteux, mais est-ce que vous considérez qu'actuellement, c'est simple et bon marché de ce qui se passe actuellement à la production porcine.

515 On fait des audiences publiques à grands frais, on développe des méthodes extrêmement complexes, d'essayer de calculer le taux de surplus de phosphore, etc., je trouve qu'on est - je trouve ça aberrant, où est-ce qu'on en est rendu.

520 J'écoute les débats de spécialistes, les normes pour s'assurer qu'on puisse mettre le plus de lisier possible dans le champ, être sûr que la plante, savoir exactement ce que la plante a besoin, donc je trouve extrêmement complexe, actuellement, et coûteux aussi.

525 Alors la question est: vous pensez pas que ça pourrait peut-être être, si on comparait ce que ça coûte actuellement, et puis c'est pas rien qu'en sous, c'est l'acceptabilité sociale, sanitaire et environnementale de tout ça, si on compare ces coûts-là comparés à ce que ça impliquerait,

peut-être oui, le producteur, ça va peut-être lui coûter dix-quinze pour cent (10 %-15 %) de plus dans la production porcine, est-ce que le jeu en vaudrait pas la chandelle.

Il me semble que c'est une question intéressante, en tout cas.

530

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Que j'aurais tendance, j'aurais tendance à aller voir du côté de l'Environnement, en rapport avec justement les coûts environnementaux et les coûts sociaux de modes de gestion qui ont été préconisés dans ce secteur d'élevage.

535

Est-ce qu'il y a une évaluation qui a été faite, je connais déjà votre réponse, parce que c'est pas la première fois que cette question est posée, mais j'aimerais quand même savoir ce qui a été fait, ce que votre ministère a fait à cet égard, au cours des dernières années.

540

**PAR M. SERGE BOUCHARD:**

Merci madame la Présidente.

545

Comme effectivement vous le soulignez, ça a déjà fait l'objet de questionnement, c'est assez difficile d'évaluer les coûts environnementaux, évidemment plusieurs experts se penchent là-dessus, il y a des gens qui travaillent là-dessus, on sait que la Commission a des attentes qui ont été fixées au ministère afin d'obtenir de l'information, ces choses-là sont en préparation.

550

Mais effectivement, ce n'est pas des éléments qui étaient d'office connus de façon formelle.

Ce que je voudrais ajouter évidemment, le ministère de l'Environnement n'est pas considéré, n'a pas une réputation de conseiller technique auprès des producteurs agricoles. Lorsque les gens arrivent chez nous, leur projet est déjà défini, tout est monté, tout est attaché, à tous les niveaux, financier, technique, etc.

555

Évidemment, nous on prend le projet qui nous est soumis, parfois c'est des projets avec une gestion solide, souvent des projets avec une gestion liquide, dans la production porcine j'entends, et nous, on essaie de voir, à l'intérieur de notre cadre d'action, pour faire en sorte que l'impact gouvernemental soit le plus faible possible.

560

Comme on l'a déjà souligné, une gestion bien faite, solide ou liquide, est acceptable; une gestion mal faite, solide ou liquide, est inacceptable.

565

On peut cependant considérer que la gestion solide peut être, peut-être, non pas à l'intérieur du bâtiment, je veux pas contredire les propos de monsieur Fillion, mais peut-être qu'au niveau du risque environnemental, il y a peut-être une forme qui est moins à risque que l'autre.

570 Mais évidemment le choix, comme les collègues l'ont souligné, appartient au producteur. Et une fois qu'ils sont rendus chez nous, évidemment, c'est pas évident de reprendre la discussion de fond sur le modèle d'élevage comme tel, donc actuellement, il y a des travaux, avec la collaboration de spécialistes d'universités, pour finir de pousser l'évaluation de cette question-là.

575

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

D'accord. Mais chose certaine, on va revenir, parce que la Commission aimerait avoir plus d'informations sur les coûts environnementaux, le coût des externalités en d'autres termes, 580 et on est en train de formuler une question assez précise, que l'on va adresser au ministère de l'Environnement, pour avoir un meilleur éclairage à cet effet-là.

Monsieur Sanfaçon.

585

**PAR M. DENIS SANFAÇON:**

Merci madame la Présidente.

590 Juste pour peut-être une précision, que le mode de gestion soit solide ou liquide, le porc ne produira pas plus ou moins de phosphore ou d'éléments qu'on retrouve dans ses déjections, la quantité produite ne change pas.

595 Donc la nécessité de tenir compte des prélèvements des plantes, de tenir compte de la qualité de sol et le calcul des surplus, le cas échéant, n'est pas affecté par le mode de gestion. Ce qui peut être affecté, c'est le type de risques auxquels, et les manières de faire qui peuvent, à ce moment-là, tenir compte des modes de gestion, des pratiques qui sont là.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

600

Merci.

Monsieur Girard, c'était votre deuxième question, oui, c'était votre deuxième question. Alors voilà, c'est terminé.

605

**PAR M. JEAN-FRANÇOIS GIRARD:**

Je pensais quasiment que j'aurais droit à une troisième.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

610

Non.



615 Et d'ailleurs, en raison du nombre de personnes inscrites au registre, et compte tenu qu'il faut pas abuser de l'heure, j'annonce, à huit heures cinq minutes (8 h 05), que je ferme le registre.

---

620 **GINO RUEST**

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Alors monsieur Gino Ruest. Alors monsieur Ruest est de l'Union paysanne.

625 Bonsoir monsieur.

**PAR M. GINO RUEST:**

630 Bonsoir.

J'aimerais savoir, dans le cadre, quelle est votre politique dans le créneau concernant le développement durable, dans le respect des humains, des animaux et de l'environnement.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

635 Pouvez-vous être un petit peu plus précis sur votre question.

**PAR M. GINO RUEST:**

640 Je pense qu'on a parlé de statistiques, tout le monde nous a dit, je pense, que le gouvernement a perdu un petit peu le contrôle, et les biologistes ont perdu un petit peu le contrôle au niveau de quel est le pourcentage d'azote et puis de phosphore, les cours d'eau sont pollués, ils mettent pas de sous au niveau des rivières pour l'étude d'échantillons parce qu'ils disent, la rivière du Bic, la rivière Hâtée, n'a pas besoin d'échantillons.

645 Ça fait qu'on se demande, la Yamaska, la Chaudière, où elles sont vraiment polluées, quelle est la qualité de l'eau dans ces rivières-là et les moyens que vous allez prendre pour améliorer cette situation-là.

650 Parce que si vous vous en venez ici, dans notre région, on se demande, si vous avez pas le contrôle de la Yamaska et la Chaudière, quel est le résultat qu'on va avoir dans nos rivières, dans nos bassins versants ici, dans la région du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

655 C'est-à-dire dans la mesure où le développement porcine se fait dans la région.

**PAR M. GINO RUEST:**

Pour un développement durable.

660

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Qu'est-ce qui garantit que ce sera pas de la même façon que ça s'est fait dans d'autres bassins.

665

**PAR M. GINO RUEST:**

Exactement, plus haut au Québec.

670

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Monsieur Bouchard.

**PAR M. SERGE BOUCHARD:**

675

Merci madame la Présidente.

Évidemment, à l'intérieur de son mandat, le ministère de l'Environnement est préoccupé par la qualité du milieu. La réglementation qui a été adoptée en juin dernier, les approches qu'on y retrouve, en fixant les objectifs visant à faire en sorte que tous les producteurs agricoles avec, bon, peut-être certains délais pour ceux qui sont existants, finissent par atteindre une situation d'équilibre quant à la gestion des phosphores qui sont produits dans leurs fermes, devraient nous amener à une situation qui devrait faire en sorte de maintenir la qualité des cours d'eau, voire même peut-être à la récupérer, dans le cas où il y aurait des dégradations.

685

Je veux simplement ajouter que quand on parle évidemment de développement durable, il y a aussi tout l'aspect de l'acceptabilité sociale des projets et évidemment, la réglementation du ministère de l'Environnement n'est pas nécessairement axée vers ce volet-là de la problématique de développement durable.

690

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Mais vous considérez qu'avec une gestion ferme par ferme de la situation, vous allez être en mesure, dans un certain laps de temps, de régler les problèmes des zones les plus problématiques et d'éviter que des situations similaires à celles qu'on a observées dans ces régions-là se reproduisent dans des régions moins développées, côté porcine.

695

700

**PAR M. SERGE BOUCHARD:**

705 L'approche ferme par ferme fera en sorte qu'on aura une meilleure connaissance de ce qui se passe réellement sur le terrain, donc qu'est-ce que les gens ont à gérer, où ils gèrent, qui sont les gens qui reçoivent.

710 Et dans certaines régions, évidemment ce n'est probablement pas le lot ici dans la région du Bas-Saint-Laurent, mais on aura l'occasion, la Commission aura l'occasion, dans les prochaines semaines, d'être présente dans des régions où le développement de la production porcine est beaucoup plus intense, c'est évident que dans ces régions-là, si on regarde que l'axe d'épandage sur des sols, la quantité d'animaux présente dans certaines régions, dans certains secteurs de région, amènera peut-être des producteurs à prendre des décisions plus difficiles que dans d'autres secteurs.

715 Lorsqu'il n'y aura plus de sol disponible, bien évidemment, les gens devront regarder vers d'autres types de solution. Ça pourra être du traitement, ça pourra être à la limite d'ajuster les cheptels en fonction des terres dont ils pourront disposer.

720 Donc à terme, d'ici quelques années, l'ensemble des producteurs agricoles du Québec seront en mesure et auront démontré au ministère de l'Environnement, avec des plans de fertilisation, avec des ententes d'épandage, qu'ils disposent des solutions pour être en équilibre par rapport au phosphore qu'ils produisent.

725 Évidemment, dans certaines régions, compte tenu de la présence actuelle d'animaux, le développement va devenir de plus en plus difficile, via l'épandage des déjections; dans d'autres régions, il reste peut-être encore des disponibilités.

730 Mais le fait d'avoir une information à date et crédible fera en sorte qu'on compte éviter la surenchère peut-être dans certaines régions.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Monsieur Beauchamp, non?

735 Lorsqu'on avait lancé un règlement, le RRPOA, y avait-il des mesures de contrôle qui étaient faites, y avait-il des bilans azote, je pense que c'était plus l'azote qu'on contrôlait à ce moment-là, corrigez-moi si je fais erreur, est-ce qu'on faisait des bilans azote.

740 Quelles étaient les mesures de contrôle et d'analyse que l'on avait en place pour s'assurer qu'il y aurait pas d'impacts environnementaux importants.

745 **PAR M. SERGE BOUCHARD:**

Il existait, à cette époque-là comme encore aujourd'hui, ce qu'on peut appeler le contrôle a priori, donc lors de l'émission des certificats d'autorisation, les gens devaient démontrer qu'ils disposaient entre autres des terres d'épandage requises.

750

Évidemment, selon les époques, avec le règlement de 1997, le RRPOA, les gens devaient fournir des plans de fertilisation, donc de créer en fait un équilibre de plus en plus précis.

755

Antérieurement, le ministère, la norme n'était pas nécessairement une norme de fertilisation, mais on demandait aux producteurs de disposer de certaines superficies en fonction du type de culture, mais ce n'était pas nécessairement relié directement à une approche de fertilisation. C'était de dire, bon, si la personne dispose d'au moins X hectares par unité animale, et ça pouvait varier selon les cultures, il y avait une prémisse qui était faite que ces superficies de sol là permettaient de faire une gestion correcte des déjections animales, mais sans nécessairement pour autant avoir le plan de fertilisation. C'était pris comme acquis que les producteurs se dotaient de tels outils.

760

Évidemment en 97, on a raffiné l'approche pour en arriver de plus en plus à une gestion raisonnée de la fertilisation, et que le producteur nous démontre, non pas avec des ratios qui s'appliquent partout, mais par rapport à sa situation personnelle, des besoins de ses propres cultures, qu'il disposait des terres requises.

765

Et évidemment, avec le REA, on a franchi une autre étape. Après avoir utilisé, dans le fond, les besoins réels, maintenant on va vers l'approche de la valeur fertilisante réelle des déjections qu'il produit.

770

Mais il y avait pas, quand on parle tantôt que les producteurs devront produire un bilan phosphore, c'est une nouvelle approche; ça n'existait pas, ça, auparavant, évidemment. Et les activités de contrôle a posteriori sur le terrain faisaient en sorte qu'on suivait la situation.

775

Mais l'ajout d'une certaine de ressources, avec le dépôt des bilans de phosphore, la banque de données que le ministère pourra se monter, et à partir de laquelle on pourra mieux identifier les gens qui seront en situation de déséquilibre, et ces gens-là, on les connaîtra et on sera en mesure aussi de les accompagner avec les ressources de façon à ce qu'ils retrouvent l'équilibre qu'ils auraient toujours dû maintenir.

780

**PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:**

La question de l'intervenant, c'est de dire, voyons l'état de la Yamaska, de L'Assomption, de la Chaudière par rapport aux rivières d'ici. Et dans la région ici, on sait qu'il y avait vingt-cinq (25) demandes en suspens, au moment où le moratoire est arrivé.

785

790 Dans quel délai on peut penser que la Yamaska, L'Assomption, la Chaudière  
retrouveront une qualité d'eau appréciable; le délai, c'est combien, c'est cinq (5) ans, dix (10)  
ans, c'est 2008, 2012, 2015?

**PAR M. SERGE BOUCHARD:**

795 Malheureusement, madame la Présidente, je ne suis pas en mesure de répondre à la  
question.

**PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:**

800 Non, non, il faut pas rire, on est dans des choses, c'est juste que j'essaie de voir la  
validité des démarches rationnelles qui sont mises en œuvre.

805 Parce qu'au fond, si on n'est pas capable de donner une garantie que l'état de la  
Chaudière, l'état de la Yamaska, l'état de L'Assomption peuvent s'améliorer dans une certaine  
espérance avec les nouvelles normes qu'on a, on peut comprendre que les gens qui ont des  
rivières pas encore défoncées disent, donnez-nous la garantie que cela va marcher avant qu'on  
puisse voir ce qui peut être fait ici.

810 Alors tout ce qu'on peut dire, à votre question, monsieur, il y a pas de réponse. Il y a pas  
pour l'instant de capacité de donner une réponse. On sait qu'on a des moyens, on sait qu'on a  
des délais, mais par rapport à la question que vous posez, rationnellement pour l'instant, on peut  
pas donner une échéance et donner une réponse à cette question-là. C'est correct.

**PAR M. SERGE BOUCHARD:**

815 Si vous permettez, madame la Présidente...

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

820 Brièvement, oui.

**PAR M. SERGE BOUCHARD:**

825 ... un court commentaire. Il faut aussi se rappeler que la situation qui peut prévaloir  
aujourd'hui dans certains bassins versants s'est créée sur une longue période. Le  
développement de la production porcine, évidemment je veux pas entrer dans le fin détail, mais  
s'est fait, en tout cas moi je vois ça depuis vingt-cinq (25) ans, et c'était commencé avant que  
j'arrive.

830 **PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:**

Et il y a eu tout le municipal là-dedans, et puis il y a l'industriel aussi. Ce n'est pas que!

**PAR M. SERGE BOUCHARD:**

835 Les ratios de terres exigées, évidemment, il y a vingt-cinq (25) ans, ne sont pas ceux d'aujourd'hui.

840 Donc on peut croire que maintenant, les superficies, quand on disait que ça en prend entre deux (2) et dix (10) fois plus maintenant, que la quantité d'animaux qui pourront s'installer sur un territoire sera nécessairement plus faible avec les normes d'aujourd'hui par rapport à ce qui prévalait dans les années soixante-dix, au début des années quatre-vingt.

**PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:**

845 Je comprends, mais voyons le problème socio-politique que ça pourrait représenter de dire à des gens, vous allez diminuer maintenant votre cheptel. J'essaie d'imaginer les querelles ou les colères de l'UPA en disant, dans telle région maintenant, il faut diminuer le cheptel. Là, au plan de la dynamique politique, il y a là une espèce de montagne considérable à surmonter.

850 Il faudra qu'on aborde ça dans le rapport qu'on produira, mais il y a là - je comprends qu'on puisse l'envisager théoriquement, peut-on y penser dynamiquement dans le jeu de rapports de force.

855 Souhaitons qu'avant tout ça, les nouvelles normes de phosphore fonctionnent parce que sinon on peut être un peu sceptique sur la faisabilité d'une hypothèse comme celle-là.

**PAR M. SERGE BOUCHARD:**

860 Évidemment, la réduction du cheptel, c'est la dernière solution, évidemment, lorsque l'ensemble des autres solutions n'aurait pas fonctionné.

865 Évidemment, d'ici quelques mois, les vitrines technologiques de traitement, les gens qui travaillent là-dessus seront en mesure de tirer des conclusions, peut-être que dans plusieurs cas, le traitement pourra être une solution acceptable à la problématique, sans pour autant réduire les cheptels, effectivement, comme vous le soulignez.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

870 Merci.

Monsieur Ruest, vous avez une autre question?

**PAR M. GINO RUEST:**

875 Oui, bien sûr.

On parle de cheptel, diminuer le cheptel, je pense que tantôt, vous parliez de suggestions, là on parle, on parle et on n'a pas vraiment de réponses, ça fait que je peux amener des réponses un peu au cheptel.

880

Si on dit qu'en diminuant le cheptel des grosses porcheries, en les distribuant à de petits producteurs qui sont dans la région de ces grosses fermes porcines là, qu'eux élèvent leur élevage sur litière et puis les grosses fermes, qu'on leur mette un toit sur les grosses fosses septiques, les grosses fosses à purin, pour que l'eau, la pluie et la neige n'augmentent pas la quantité de purin, parce que là c'est une surdose de purin dans les champs, bien, je pense que les avenues pourraient être là, de mettre des toits.

885

D'arrêter d'en faire, des grosses porcheries, et puis de répartir le cheptel dans des petits producteurs, qu'eux amènent une production sur litière.

890

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Là, vous êtes en train de donner une opinion, monsieur Ruest.

895

**PAR M. GINO RUEST:**

Bien, je pense qu'on peut.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

900

Pas ce soir.

**PAR M. GINO RUEST:**

905

Non?

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Non. J'ai expliqué que les opinions, les propositions, les suggestions, on les fera lors de notre deuxième tournée régionale. Ce soir, ce que je veux, si vous avez des questions à adresser à la Commission, c'est le moment de le faire. On se limite à ça.

910

Mais je vous invite à venir pour faire vos propositions, lorsqu'on reviendra à Rimouski.

915

**PAR M. GINO RUEST:**

Absolument. Mais je pense que le moratoire est pas là pour rien, il y a une conscience qui doit se faire. Parce qu'on a vu l'UPA ou l'industrie porcine...

920

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Je veux pas d'opinion, je veux pas d'opinion, monsieur...

925 **PAR M. GINO RUEST:**

... a perdu le contrôle, a perdu le contrôle.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

930

Monsieur, je veux pas d'opinion, je veux avoir une question.

Vous avez pas de question? Avez-vous une question?

935 **PAR M. GINO RUEST:**

Non, c'est tout.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

940

Parfait, merci!

**PAR M. GINO RUEST:**

945

Et puis en passant, il y a le petit guide de Roméo Bouchard, de l'Union paysanne, "Plaidoyer en agriculture pour une santé".

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

950

Monsieur, je vous remercie.

---

**ARMAND POULIOT**

955

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Monsieur Armand Pouliot, citoyen.

960 **PAR M. GINO RUEST:**

J'ai un petit cadeau pour vous, ici.



965 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Monsieur, voulez-vous l'apporter à madame, s'il vous plaît, à madame à l'arrière, madame Méthot.

970 Alors c'est monsieur Armand Pouliot.

**PAR M. ARMAND POULIOT:**

Oui, bonsoir madame la Présidente.

975

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Bonsoir.

980 **PAR M. ARMAND POULIOT:**

Madame la Présidente, moi j'ai une question concernant la Loi 23.

985 Vous savez, la Loi 23 a été révisée ou modifiée à l'aide de la Loi 184, et ça l'a eu comme effet d'apporter une immunité totale au niveau de la production porcine, au sein du producteur; c'est-à-dire que ça l'a immunisé le producteur contre toute poursuite judiciaire sur les effets pervers envers le citoyen.

990 La question, c'est que je voudrais demander au gouvernement s'il ne pourrait pas apporter une révision complète de la Loi 23. Parce que ceci, ça vient toucher ce que moi je pourrais appeler le harcèlement rural.

995 J'habite en région rurale, et puis au sein de la fonction publique fédérale, vous savez, on a du harcèlement psychologique, harcèlement sexuel, harcèlement moral, mais là, en ce moment, moi je suis victime, je suis un citoyen victime de harcèlement rural.

1000 C'est-à-dire que dans ma zone, on parle de zone de confort, et cette zone de confort, elle a diminué de quatre-vingts pour cent (80 %). Et puis je suis un contribuable, je paie mon hypothèque, et j'ai une diminution de quatre-vingts pour cent (80 %) de ma zone de confort, chez moi, à cause des retombées pervers de la Loi 23, et on parle d'odeurs, là, OK, et j'ai pas parlé des nappes d'eau.

1005 Mais moi, ma question est: est-ce qu'il y a un moyen, soit par une révision complète de la Loi 23 ou soit par une certaine protection du citoyen qui pourrait nous permettre de pouvoir habiter convenablement en zone rurale plutôt que d'être obligé de quitter la zone rurale parce qu'on a aucun moyen de se défendre en ce moment.

Vous voyez, c'est vraiment épouvantable!

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

1010

Monsieur Nadeau. Qu'est-ce qu'il faudrait modifier, il faut le voir sous cet angle-là, qu'est-ce qu'il faudrait modifier pour offrir plus d'assurance à monsieur, quant au respect de ce qu'il appelle ses droits acquis.

1015

**PAR M. ARMAND POULIOT:**

Si vous voulez m'accorder juste un aspect supplémentaire, c'est qu'on est des milliers de citoyens victimes, au Québec, en ce moment; c'est pas juste moi, là, c'est des milliers de personnes.

1020

**PAR M. JEAN NADEAU:**

Je vous remercie beaucoup, madame la Présidente, d'avoir pensé à moi mais je pense, en fait, étant donné qu'on touche vraiment là au cœur de la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles, c'est peut-être à monsieur Sanfaçon d'ouvrir le bal!

1025

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Mais il y a pas des éléments, des lois dont vous avez peut-être plus le contrôle, en termes de connaissance, il y a pas des éléments qui pourraient être modifiés pour prendre en considération les préoccupations de monsieur.

1030

**PAR M. JEAN NADEAU:**

En fait, les éléments que je peux vous mentionner, c'est qu'effectivement il existe des règles qui doivent être, qu'on doit retrouver éventuellement dans la réglementation municipale, qui vont être appliquées par les municipalités, donc les paramètres de distances séparatrices, notamment.

1035

On a vu que le pouvoir des municipalités, à cet égard-là, en matière d'harmonisation, était vraiment d'établir des distances séparatrices entre des usages agricoles et non agricoles et là, c'est une responsabilité donc que les municipalités ont demandée et que le gouvernement leur a donnée, de trouver comment, au niveau du milieu rural, qu'est-ce qui est acceptable considérant par ailleurs l'obligation que les MRC ont d'assurer la priorité aux activités agricoles en zone agricole.

1040

1045

Il y a donc des possibilités pour les municipalités, pour tenir compte de certaines situations en milieu rural, d'augmenter les normes de distances séparatrices préconisées par le gouvernement dans les orientations gouvernementales.

1050

Il y aurait aussi la possibilité, dans certains cas, de diminuer ces normes de distances séparatrices là, toujours à la lumière des contextes locaux particuliers.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

1055 Monsieur Beauchamp, vous voulez intervenir.

**PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:**

1060 Je serais porté à parler directement à monsieur, parce que si on pose la question, on n'aura pas de réponse. Bon, on va jouer loyal, là!

1065 Quelle est la manière de changer la Loi 23 ou ce que vous appelez le droit de produire. Il y a deux (2) manières, il y a l'action politique, avec toute sa complexité, le jeu des élections, des pressions, etc.

1070 Parce qu'à propos, quand j'ai siégé sur l'eau, le Conseil du patronat était venu dénoncer ça en disant, dans le monde industriel, on n'a pas ces règles-là et il est pas bon que l'agriculture l'ait. Donc il y a pas consensus, dans la société, sur ça.

1075 Donc il y a le champ politique ou il y a la présente Commission. C'est-à-dire que quand vous reviendrez présenter un mémoire, si vous êtes assez, si vous dites assez nombreux qu'il y a là un os dur, nous autres au moins, on va dire, les gens nous ont dit ça. Ça, c'est une des choses qu'on va faire, on va refléter ce qui a été dit.

1080 Si vous êtes en plus capable de nous convaincre pour qu'on mette ça, nous autres, comme une de nos convictions, là vous avez besoin d'être très convaincant, mais on verra, et peut-être que oui.

1085 Ça, c'est l'autre jeu; ça, c'est le jeu de la participation démocratique. Et je vous suggérerais de marcher sur les deux (2) fronts, si vous voulez.

**PAR M. ARMAND POULIOT:**

1085 Soyez-en certain.

**PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:**

1090 Alors il y a le débat proprement politique qui nous échappe, et il y a l'entonnoir de la présente Commission, dans laquelle nous essaierons de comprendre l'ensemble des rationalités dans lesquelles on joue et si, à nos yeux, après avoir travaillé pendant un an, au-delà, continuellement, on arrive nous autres à penser qu'il y a des propositions à faire dans ce sens-là, non seulement on dira le reflet de ce qu'on aura entendu, mais on pourra intégrer ce genre de chose là dans notre réflexion, si c'est notre conclusion.

1095 Mais ça, c'est le dur brassage de quatre (4) commissaires qui vont avoir à s'entendre sur ça.

Je pense que c'est la réponse la plus honnête qu'on peut vous donner ce soir. Sinon les faire cuire et la cuisson donnera pas grand-chose! Ça va?

1100 **PAR M. ARMAND POULIOT:**

Merci monsieur Beauchamp.

1105 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Monsieur Pouliot, vous avez une seconde question?

**PAR M. ARMAND POULIOT:**

1110 La seconde question, c'est sûr qu'elle est un petit peu différente.

Il y a le ministre Maxime Arseneault qui a déclaré, il y a quelques semaines, et c'est là que ma question se pose, je suis en train de me demander s'il y aurait pas quelqu'un qui pourrait pas apporter à monsieur Arseneault une information supplémentaire à ce qu'il a déclaré, et ça, je trouve ça complètement inacceptable, c'est que monsieur Arseneault a semblé résoudre le problème concernant l'odeur du sujet en question, c'est que premièrement, il a supposé que si on réduisait de moitié la nourriture aux porcs, on pourrait à ce moment-là produire moins de purin; deux, c'est que si on pouvait donner de la nourriture génétiquement modifiée aux porcs, c'est qu'ils produiraient beaucoup moins de phosphore; et trois, si on faisait des porcs transgéniques, parce que c'était ça finalement que ça voulait dire, entre parenthèses, ça pourrait faire des porcs qui ne puent pas!

1125 Alors moi, il y a soixante-quinze pour cent (75 %) de la population canadienne qui s'oppose à ce type d'alimentation là et à ce type de manipulation génétique, et je ne comprends pas comment ça que le ministre de l'Agriculture ne soit pas si informé que ça.

Et je demande au gouvernement s'il ne serait pas possible de ramener monsieur Arseneault à une réponse beaucoup plus éloquente et beaucoup plus acceptable.

1130 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

D'abord, vous avez entendu monsieur Arseneault à quelle occasion?

1135 **PAR M. ARMAND POULIOT:**

C'est un commentaire, c'est-à-dire c'est un reportage que j'ai pris dans le journal Le Soleil, il y a peut-être trois (3) semaines, quatre (4) semaines de cela, et monsieur Arseneault dévoilait une possibilité de régler le problème de l'industrie porcine de cette façon-là.

1140

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

C'est ce qu'un journaliste rapportait, si monsieur Arseneault était cité.

1145 **PAR M. ARMAND POULIOT:**

Oui, c'est ce qu'un journaliste rapportait. Et puis on trouve ça, je suis pas le seul, mais on s'est demandé, on s'est dit, coudon, est-ce qu'il nous prend tous pour des ignorants!

1150 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Alors on va aller du côté de monsieur Sanfaçon pour savoir qu'est-ce qui a pu être dit.

**PAR M. DENIS SANFAÇON:**

1155

J'ai pas entendu ces commentaires-là de la part de monsieur Arseneault, alors je sais pas quelle information je pourrais apporter par rapport à ça. S'il y avait une question précise, je peux tenter d'y répondre mais...

1160 **PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:**

Est-ce que dans l'alimentation des porcs, il y a des OGM, actuellement?

**PAR M. DENIS SANFAÇON:**

1165

Il y a, à notre connaissance, du maïs OGM qui est cultivé un peu partout dans le monde, y compris au Canada, effectivement.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

1170

Un instant. J'aimerais que les citoyens écoutent, j'aimerais que vous gardiez vos commentaires pour vous, j'aimerais pas les entendre. Alors je vous demanderais de garder le silence, s'il vous plaît.

1175 **PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:**

Est-ce que la phytase est un produit génétiquement modifié.

**PAR M. DENIS SANFAÇON:**

1180

La phytase est une enzyme naturelle qui est composée d'une protéine et que plusieurs organismes sécrètent en plus ou moins grande quantité, et on l'introduit dans l'alimentation des porcs dans le but de diminuer, de faciliter l'assimilation du phosphore qu'on retrouve dans les

1185 aliments, de telle sorte qu'on peut fournir aux porcs des aliments moins riches en phosphore, de sorte qu'on diminue les rejets de phosphore dans les déjections.

1190 Autrement dit, le résultat de la phytase, c'est une enzyme qui va être dégradée tout simplement dans l'organisme, comme n'importe quelle autre protéine, mais dont la finalité est que les fèces vont être moins riches en phosphore parce que l'assimilation du phosphore est meilleure.

**PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:**

1195 Mais c'est pas un produit transgénique en lui-même.

**PAR M. DENIS SANFAÇON:**

Pas du tout.

1200 **PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:**

Donc dans l'alimentation, il y a en a.

1205 Maintenant, est-ce que vous avez dans le marché, est-ce qu'il y a une production de porcs transgéniques vendus dans le marché, actuellement.

**PAR M. DENIS SANFAÇON:**

1210 Du porc transgénique, non.

**PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:**

1215 Il y en a au plan expérimental, mais il y en a pas dans le marché ou dans la production actuelle.

**PAR M. DENIS SANFAÇON:**

1220 Ce qui a été fait à titre expérimental à Guelph, en Ontario, c'est de faire en sorte, par une manipulation génétique, que les glandes salivaires des porcs qui étaient gardés à l'université produisent de la phytase; et c'est ce qui a été réalisé par manipulation génétique, à des fins expérimentales.

1225 Mais il n'y a pas de porcs génétiquement modifiés élevés.

**PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:**

1230 Est-ce qu'il est prévisible, dans un avenir court, que ce genre de transformation, de modification génétique se généralise dans la production du porc du Québec.

**PAR M. DENIS SANFAÇON:**

1235 Qu'on fasse du porc génétiquement modifié au Québec?

**PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:**

1240 Dans le sens de l'expérience dont vous venez de parler.

**PAR M. DENIS SANFAÇON:**

1245 Non. A mon avis, on peut pas penser que ça va arriver, pour une raison fort simple, c'est que c'est le consommateur, dans le fond, qui décide quelque part du produit qu'il veut avoir.

L'information concernant les cultures, l'information qu'on a, c'est qu'au point de vue production, au Québec, en 2001, on estime qu'il y a trente-cinq pour cent (35 %) des superficies maïs grains et vingt-six pour cent (26 %) des superficies de soja qui seraient des cultures génétiquement modifiées. C'est l'information qu'on a.

1250 Maintenant tout ça, évidemment, fait l'objet d'homologation du côté des autorités fédérales.

**PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:**

1255 Maintenant, est-ce que vous allez transmettre les transcriptions de la présente audience à votre ministre.

**PAR M. DENIS SANFAÇON:**

1260 Bien sûr!

**PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:**

1265 Alors voulez-vous s'il vous plaît, vous lui transmettez particulièrement cette chose-là en disant qu'un citoyen a insisté pour qu'on l'informe de la réaction de monsieur dans la présente audience.

**PAR M. DENIS SANFAÇON:**

1270 Je n'y manquerai pas!

**PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:**

Merci.

1275

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Merci monsieur Pouliot.

1280

**PAR M. ARMAND POULIOT:**

Je vous remercie, madame la Présidente et à toute l'équipe.

1285

---

**JACQUES LUPIEN**

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Monsieur Jacques Lupien, artisan paysan.

1290

**PAR M. JACQUES LUPIEN:**

Bonsoir. Moi, je suis pas habitué de parler au micro, ça fait qu'on va essayer de s'entendre. Je suis pas habitué de parler au micro, c'est pas une habitude pour moi.

1295

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Vous l'oubliez, faites comme s'il était pas là.

1300

**PAR M. JACQUES LUPIEN:**

Bon, OK. En tout cas, c'est ça!

1305

Là, je vais parler des animaux en captivité. J'ai plusieurs questions et ça va se terminer par une belle question, là.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Il en faut deux(2)!

1310

**PAR M. JACQUES LUPIEN:**

Ah bien, ça se suit tout.

1315



**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Il faut se limiter à deux (2) parce qu'il y a beaucoup de monde.

1320 **PAR M. JACQUES LUPIEN:**

1325 Est-ce que vous croyez qu'il est sain et normal de tenir en captivité des animaux de ferme, vaches, cochons, poules, moutons, et des animaux qui ne voient pas le jour, toujours enfermés dans un petit clos, emplacement, comme nous l'avons vu dans le film Bacon; dans une petite cage, tassés l'un sur l'autre, qui ne prennent ni air, ni soleil, nourris aux hormones et aux OGM et piqués d'antibiotiques?

1330 Est-ce que vous croyez que selon vous, selon la logique, la viande ou autre produit agricole que la grande majorité de la population consomme, mais est-ce que cette viande-là est bonne pour la santé humaine? Est-ce que vous pensez que le peuple québécois est en bonne santé, présentement?

Pour moi en tout cas, moi, je vois de plus en plus de gens malades.

1335 Ma question principale: est-ce que vous croyez qu'il y a un lien, un lien, une relation entre la détérioration de la santé et la façon dont on élève les animaux au Québec; au Québec, en captivité.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

1340 Monsieur Laferrière, à cette question principale, que répondez-vous.

**PAR M. MICHEL LAFERRIÈRE:**

1345 Très bonne question. C'est sûr que si on prend ça globalement, c'est sûr qu'il y a une relation entre la santé et l'environnement. Le problème, c'est: est-ce qu'il y a une relation entre la santé et la qualité de la viande qu'on a au Québec. Moi, je pense qu'il y a personne qui est capable de répondre à ça aujourd'hui.

1350 On met de plus en plus en doute, et d'ailleurs il y a des révisions du fédéral là-dessus, concernant entre autres ce qu'on met au niveau des antibiotiques comme agent de croissance dans les moulées, je pense que le fédéral a un grand bout de chemin à faire, et je lisais dernièrement, je pense que c'est Terre de chez nous, qu'il y a une révision sévère qui va être faite de ce côté-là, par rapport à ce qui se produit en Europe.

1355 Mais établir une relation de cause à effet entre l'état de santé du peuple québécois et la qualité de sa viande, moi je suis pas capable de répondre à ça et je pense qu'il y a pas grand monde qui est capable de répondre à ça.

1360 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Monsieur Dumais.

1365 **PAR LE COMMISSAIRE DUMAIS:**

Monsieur Laferrière, pourriez-vous nous dire comment évolue l'espérance de vie au Québec.

1370 **PAR M. MICHEL LAFERRIÈRE:**

Je pourrais pas vous répondre là-dessus. Je sais que bon, globalement, au niveau de l'espérance de vie, on se situe bien, on se situe à peu près au même niveau que l'ensemble des peuples du G7.

1375 Mais l'espérance de vie, c'est pas nécessairement le critère qui est le plus intéressant; c'est l'espérance de vie en bonne santé qui est intéressant.

**PAR LE COMMISSAIRE DUMAIS:**

1380 Je vous ai pas demandé votre interprétation sur la signification de l'espérance de vie...

**PAR M. MICHEL LAFERRIÈRE:**

Oui, oui, je comprends.

1385

**PAR LE COMMISSAIRE DUMAIS:**

... je vous ai demandé comment elle évoluait.

1390 **PAR M. MICHEL LAFERRIÈRE:**

Comment elle évoluait, je pourrais pas vous répondre précisément, mais on se situe dans les niveaux supérieurs, au niveau des pays développés, industrialisés.

1395 **PAR LE COMMISSAIRE DUMAIS:**

Mais comment elle évolue; est-ce qu'elle est en croissance ou en décroissance?

1400 **PAR M. MICHEL LAFERRIÈRE:**

Elle n'est pas en croissance, elle est assez stable, depuis à peu près dix (10) ans, c'est assez stable. Il y a pas vraiment d'amélioration tangible, au niveau de l'espérance de vie, au Canada, depuis dix (10) ans. C'est assez stable, il y a très peu d'évolution là-dessus.

1405 Les gains importants ont été faits lors du contrôle des maladies infectieuses, dans les années cinquante et quarante. Depuis ce temps-là, l'espérance de vie augmente. Mais depuis les dix (10) dernières années, ça plafonne.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

1410 Monsieur Sanfaçon.

**PAR M. DENIS SANFAÇON:**

1415 Merci madame la Présidente.

Plus particulièrement en regard de la question des antibiotiques, peut-être quelques éléments d'information.

1420 Les antibiotiques qui sont utilisés en élevage, évidemment un peu partout dans le monde, le Québec est la seule province où l'ordonnance d'un médecin vétérinaire est obligatoire pour utiliser les antibiotiques dans les élevages. Partout ailleurs, il n'y a pas cette obligation-là, nous sommes les seuls. Alors tout antibiotique utilisé en élevage ne peut être obtenu que sous ordonnance vétérinaire et le producteur doit détenir cette ordonnance pendant tout le temps de la médication et même dans les registres par la suite. D'une part.

1425 D'autre part...

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

1430 À quelle occasion sont administrés ces antibiotiques?

**PAR M. DENIS SANFAÇON:**

1435 Pardon?

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

À quelle occasion sont administrés ces antibiotiques?

1440 **PAR M. DENIS SANFAÇON:**

1445 Les antibiotiques sont administrés à des fins curatives, quand les animaux sont malades; à des fins préventives, quand on a par exemple un porc qui est malade dans un lot de porcs susceptibles de le devenir.

Et il y a aussi des facteurs de croissance qui sont utilisés, ça diminue de plus en plus mais qui sont encore utilisés dans les élevages.

1450

Un autre élément, tous les porcs abattus au Québec sont, à toutes fins pratiques, sous inspection fédérale et il y a toujours des inspecteurs et des médecins vétérinaires dans les abattoirs.

1455

Et une indication de la qualité de la viande, peut-être juste de mentionner que le porc québécois se retrouve sur les marchés japonais qui sont réputés être les marchés les plus difficiles à conquérir, si on veut.

1460

Et finalement, un autre élément peut-être, soixante-quinze pour cent (75 %) des porcs, présentement, sont sous HACCP, qui est introduit dans les élevages et qui est fait par des médecins vétérinaires accrédités, sous contrôle d'une chaire de salubrité de la Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

1465

Dans la question de monsieur, aussi, il y avait des préoccupations à l'égard du bien-être de l'animal, le fait de le confiner à l'intérieur de bâtiments, le fait qu'il ne sort jamais à l'extérieur, monsieur avait une préoccupation à cet égard.

1470

Est-ce que vous êtes en mesure de nous dire, on a entendu parler, une conférencière, si je me rappelle bien, de l'Université Laval, sur le bien-être animal, mais peut-être nous amener des informations à l'égard du bien-être animal.

**PAR M. DENIS SANFAÇON:**

1475

Merci madame la Présidente. Vous faites référence à une conférence de madame Bergeron, de l'Université Laval?

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

C'est bien ça.

1480

**PAR M. DENIS SANFAÇON:**

1485

Alors peut-être juste à titre indicatif, parce que cette conférence-là est présente sur le site de la Commission, l'Union européenne a édicté des normes de bien-être, dans lesquelles on retrouve un certain nombre de conditions, et quand on fait l'examen de ces conditions-là, on se rend compte que ces conditions-là sont sensiblement celles que l'on retrouve ici, au Québec.

Alors je peux en faire la liste.

1490

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

1495 S'il vous plaît, j'aimerais qu'on écoute. Monsieur, j'aimerais qu'on écoute! Monsieur Bouchard, j'aimerais qu'on écoute, s'il vous plaît.

Oui, monsieur Sanfaçon.

**PAR M. DENIS SANFAÇON:**

1500

Merci madame la Présidente.

1505 Je rapporte les propos de madame Bergeron, et tout le monde peut en prendre connaissance sur le site de la Commission. Alors je peux arrêter là, et laisser les gens prendre connaissance, si vous préférez.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

1510 Non, allez-y.

**PAR M. DENIS SANFAÇON:**

1515 Alors les normes édictées par l'Union européenne touchent la formation de la main-d'œuvre, l'inspection des animaux au moins deux (2) fois par jour, inspection des locaux et équipements au moins une fois par jour par le producteur, le soin aux animaux malades, soins particuliers notamment les antiparasitaires, la tenue de registres concernant notamment les traitements médicaux, le nombre d'animaux morts, etc..

1520 Les conditions d'ambiance, la clarté, l'alternance de clarté et noirceur, les matériaux de construction faciles à laver, l'alimentation et l'abreuvement suffisants, la gestion des groupes pour diminuer les problèmes d'agression.

1525 L'enrichissement de l'environnement et ça, c'est un point qu'on peut penser un peu déficient ici au Québec, c'est qu'en Europe, l'enrichissement de l'environnement, c'est de fournir à l'animal des jouets ou des matériaux qui lui permettent de mâchouiller ou manipuler. Alors c'est quelque chose qu'on voit moins ici, mais qu'on voit en Europe.

1530 L'âge de sevrage, vingt et un (21) à vingt-huit (28) jours, sauf si le bien-être est compromis. La coupe des dents et des queues est permise avant l'âge de sept (7) jours. La castration est permise sans anesthésie si elle est faite avant sept (7) jours d'âge. La contention des truies en lactation est permise avec un espace suffisant. La contention des truies en gestation sauf pour une période de quatre (4) semaines où là, les nouveaux bâtiments européens devront favoriser les animaux en liberté quand ils sont en gestation, pendant une période de quatre (4) semaines, si mes notes sont bonnes.

1535

Alors c'est les éléments qu'on retrouve dans les normes édictées par l'Union européenne.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

1540

Et on se compare, par rapport à chacune de ces normes, on se compare comment, le Québec.

**PAR M. DENIS SANFAÇON:**

1545

Ici, au Québec, il y a deux (2) éléments qui sont déficients par rapport aux normes édictées par l'Union européenne, j'en ai mentionné un tout à l'heure, ce qu'ils appellent l'enrichissement de l'environnement, c'est-à-dire des matériaux qui permettent aux porcs de fouiller, de s'amuser, des comportements qu'on retrouvait auparavant.

1550

Et la question de la contention des truies en gestation où là, on va obliger les nouveaux bâtiments à être conçus de telle sorte que pendant un période de la gestation, les truies ne seront pas en contention.

1555

C'est l'information qui nous a été livrée par le professeur Bergeron de l'Université Laval.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Merci.

1560

Monsieur Lupien.

**PAR M. JACQUES LUPIEN:**

1565

J'ai une deuxième question.

1570

J'ai un de mes amis qui travaille dans plusieurs fermes porcines, dont Breton, et puis lui m'a dit que les animaux qui sont comme soignés, comme piqués aux hormones ou qui sont soignés aux antibiotiques, quand ça arrive le temps de les envoyer à l'extérieur, les "shipper", ces animaux-là, on les garde au Québec, et puis les animaux qui sont comme pas soignés, qu'on les a pas soignés comme aux antibiotiques, avec des traitements "médicinaux", en tout cas aux antibiotiques, eux autres passent aux frontières.

1575

Nous autres au Québec, ici, en fait on garde la "scrap", les animaux qui ont été comme injectés de soins antibiotiques, mais qu'est-ce qui est bon, ça passe aux frontières; qu'est-ce qui est pas bon, ça passe pas aux frontières.

Ça fait que nous autres, on garde la "scrap". C'est ça!

1580

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

On va vérifier ce qui en est selon le ministère de l'Agriculture.

1585

**PAR M. DENIS SANFAÇON:**

Madame la Présidente, les informations transmises par l'Agence canadienne d'inspection des aliments sont à l'effet que tous les porcs sont inspectés de la même manière par les inspecteurs et les médecins vétérinaires du fédéral, peu importe la destination.

1590

**PAR M. JACQUES LUPIEN:**

Mais mon ami, c'est lui qui vérifie les animaux, et puis il les voit partir. Et nous autres, on garde les animaux qui sont traités et ceux qui sont pas traités - ceux qui sont traités, ils passent pas aux frontières, soit pour s'en aller au Japon ou aux États-Unis.

1595

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Quand vous dites, votre ami les voit partir, il les voit partir d'où?

1600

**PAR M. JACQUES LUPIEN:**

Bien, de la porcherie!

1605

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

OK. Il les voit pas partir de l'abattoir.

1610

**PAR M. JACQUES LUPIEN:**

Non, il les voit partir de la porcherie. C'est lui qui les soigne, et il les marque, les animaux qui sont soignés, ceux qui sont soignés, on les garde au Québec et ceux qui sont pas soignés aux antibiotiques, en tout cas avec des produits, bien, ils passent à l'exportation.

1615

**PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:**

Peut-être que votre ami vous dit ça, on va voir si c'est ça que le processus dit.

1620

Alors quand les animaux partent de la ferme et s'en vont à l'abattoir, est-ce qu'il y a une sélection qui est faite, qu'est ce qui se produit au moment où ils arrivent à l'abattoir.

1625 **PAR M. DENIS SANFAÇON:**

Madame la Présidente, ce à quoi peut-être on fait référence, parce que j'ai entendu le nom Du Breton, c'est le porc naturel qui est une marque de commerce de la compagnie, qui est un porc qui a un certain cahier de charges et à l'intérieur duquel cahier de charges, il y a certaines pratiques qui sont interdites, et c'est vrai que ce porc-là a certains créneaux de marché dont celui des États-Unis.

On peut se procurer du porc avec la même caractéristique également ici au Québec.

1635 Ce que je mentionnais tout à l'heure, c'est les critères de sélection appliqués par les médecins vétérinaires et les inspecteurs dans les abattoirs, en vertu des lois fédérales, l'hygiène des viandes et qui sont les mêmes pour toutes les carcasses de porcs.

1640 Et finalement, il y a pas d'hormones utilisées en production porcine, sauf pour des traitements très spécifiques chez des truies qui pourraient avoir des difficultés par exemple de mise bas ou d'ovulation. Et il y a toujours des périodes de retrait pour chacun des médicaments.

**PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:**

1645 Alors revenons, vous avez des informations, puisqu'on parle d'un producteur en particulier ou d'une filière en particulier, le porc dit naturel produit par Du Breton, l'ami de monsieur semble travailler là, ça veut dire quoi, ça veut dire que dans cette catégorie-là, un porc qui a été malade et qui a été traité ne peut plus avoir ce label-là, donc il est mis de côté et il rentre pas dans le reste de la filière, c'est ça qu'on doit comprendre?

1650 **PAR M. DENIS SANFAÇON:**

J'ai pas le cahier de charges, mais il y a des dispositions spécifiques au porc naturel produit par cette compagnie-là. Peut-être qu'on pourrait les obtenir de la compagnie, mais je les ai pas.

**PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:**

OK. Alors on vérifiera cette chose-là, monsieur.

1660 **PAR M. JACQUES LUPIEN:**

Très important pour la santé du peuple québécois. Merci!

1665 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Merci monsieur Lupien.



**LAURENT PROULX**

1670

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Monsieur François Fillion, qui est producteur de lait et membre de l'Union paysanne. Il est parti? D'accord.

1675

Monsieur Laurent Proulx, qui est producteur et qui est président de Purdel.

**PAR M. LAURENT PROULX:**

1680

Bonjour madame.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Bonsoir monsieur.

1685

**PAR M. LAURENT PROULX:**

1690

Tout d'abord, j'ai deux (2) questions à poser mais après-midi, je suis parti un petit peu plus tôt, si jamais la question a été posée, vous me le direz, vous m'arrêterez; parce qu'il a fallu que j'aie m'occuper de mes animaux, leur bien-être. Et à soir, je les ai pas envoyés dehors parce que ce serait dur pour les oreilles!

Je suis producteur, également je suis représentant de Purdel, une coopérative agroalimentaire. Purdel a des unités d'élevage porcin entre autres.

1695

Ça a débuté en 96. Pour faire un petit préambule, également à ce moment-là, déjà on se préoccupait beaucoup du traitement de lisier ou de l'environnement, à cette époque.

1700

En 96, quand on parlait de ça, je peux dire qu'on n'avait pas trop une oreille attentive, parce qu'on disait, du lisier ou du fumier, on épand ça dans les champs. Mais à force de faire des recherches, et de l'aide, et le ministère de l'Environnement aussi a participé, on a mis un traitement de lisier, lors de la construction, ce qui a évité la moitié de l'épandage qu'on étend à l'heure actuelle.

1705

Le traitement consiste tout simplement à enlever une grande partie de l'eau, et il reste des boues qui peuvent être étendues aux champs ou servir à autre chose, des composts par exemple. Ce traitement-là, Biosor qu'on a parlé un peu hier, on a eu une reconnaissance à l'an 2000, on a eu le Phoenix de l'environnement.

1710

Et puis également, tout au cours de ce processus-là, comment dire, il faut les inventer, ces affaires-là, le ministère de l'Environnement nous suivait et à mesure qu'il y avait des choses

à apporter en changement, Purdel n'a jamais hésité à apporter les changements pour pas nuire à l'environnement.

1715 Ma question, j'arrive à la question principale, on annonçait de nouveaux argents pour des traitements de fumier pas plus tard qu'à midi, je voudrais savoir, ces nouveaux argents-là, c'est tu possible de trouver d'autres procédés ou qu'on peut s'en servir, comme entreprise, pour faire le traitement du lisier au complet.

1720 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Monsieur Sanfaçon.

**PAR M. DENIS SANFAÇON:**

1725

Permettez que je prenne mon souffle madame? Merci!

1730 Madame la Présidente, deux (2) éléments. D'abord, ce que le ministre de l'Agriculture a annoncé, c'est une majoration du maximum de l'aide financière dont un producteur pourra bénéficier pour mettre en place un procédé de traitement à la ferme, qui était auparavant de soixante mille (60 000 \$), le maximum a été majoré à deux cent mille (200 000 \$), et on parle d'entreprises existantes pour des surplus existants, on parle pas de nouvelles entreprises.

1735 Deuxièmement, il y a un programme de recherche qui a été aussi annoncé, je cherche, je me souviens plus du nom exactement, technologie de traitement des fumiers, qui vise à optimiser les procédés de traitement qui sont présentement en finalisation si on veut de leur mise en œuvre, et aussi à développer de nouvelles solutions technologiques.

1740 Et quand on parle de traitement, là, c'est le terme générique employé pour les manipulations des fumiers qui peuvent les rendre à la fois plus acceptables au point de vue social et environnemental. Et c'est u programme de trois (3) ans, le dernier, c'est-à-dire qui a été annoncé jusqu'au 31 mars 2005.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

1745

Donc est-ce que dans le cas de monsieur Proulx, est-ce que les programmes qui ont été annoncés peuvent faire en sorte de venir bonifier les sommes qu'il a déjà reçues dans le cadre de d'autres programmes.

1750 **PAR M. DENIS SANFAÇON:**

Je connais pas les modalités, le programme a été annoncé par le ministre mais on n'a pas vu l'écriture du programme.

1755

Ce que je peux vous lire, c'est exactement ce qu'il a annoncé hier:

"Je vous annonce que le Programme Prime-Vert sera bonifié à partir d'aujourd'hui de façon à faire passer l'aide maximale offerte pour le traitement du lisier à la ferme de soixante (60 000 \$) à deux cent mille (200 000 \$). Je vous informe aussi de la mise en place du Programme de recherche et d'adaptation technologique sur le traitement des fumiers."

1760

Alors c'est l'information, le programme va être rendu public sous peu.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

1765

D'accord.

**PAR M. LAURENT PROULX:**

1770

OK, donc ça veut dire traitement reconnu, aujourd'hui, au moment où on se parle, il y en a pas vraiment, là, un nom affiché.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

1775

Monsieur Sanfaçon.

**PAR M. DENIS SANFAÇON:**

1780

Est-ce qu'on peut préciser la question s'il vous plaît, madame la Présidente, quand on parle de traitement reconnu.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Vous parlez de Biosor?

1785

**PAR M. LAURENT PROULX:**

Biosor entre autres. À date, c'est un traitement...

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

1790

De ceux qui font l'objet de vitrines technologiques.

**PAR M. LAURENT PROULX:**

1795

C'est ça. Mais reconnu, là...

1800 **PAR M. DENIS SANFAÇON:**

Bon, j'imagine qu'on fait référence, madame la Présidente, à la notion de traitement complet ou non, je le sais pas.

1805 Bon, en tout cas, je vais donner un certain nombre d'informations...

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

C'est ça, monsieur?

1810

**PAR M. LAURENT PROULX:**

Oui.

1815 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Traitement complet.

**PAR M. DENIS SANFAÇON:**

1820

Alors les traitements complets, à l'heure actuelle, qui fonctionnent et qui sont reconnus, on en a vu quelques-uns. Les compostages, ça en est un, quand ça aboutit à une norme compost BNQ.

1825 On peut avoir aussi, et ils font l'objet de vitrines technologiques, donc on peut avoir les résultats, comme je mentionnais auparavant dans la prochaine année...

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

1830 Mais monsieur Sanfaçon, le programme que le ministre a annoncé s'adresse à ces programmes-là, à ces traitements-là ou à tout autre?

**PAR M. DENIS SANFAÇON:**

1835 À tout traitement, qu'il soit partiel ou complet. Parce que dans la plupart des cas, la solution pourrait être traitement partiel, c'est-à-dire une séparation solide-liquide, l'utilisation du liquide sur les terres dont le producteur dispose près de chez lui, et la valorisation de la partie, de la fraction solide, par exemple dans un centre de compostage ou dans un centre de granulation.

1840 Alors ces séparations de phases, solide-liquide, ces séparateurs-là ont l'avantage d'être beaucoup moins dispendieux et peuvent faire l'objet de l'aide financière prévue au programme.

Ça a été long à sortir!

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

1845

Des fois, c'est la fatigue qui nous ralentit.

Monsieur Proulx.

1850

**PAR M. LAURENT PROULX:**

OK. Juste avant de venir, avant la deuxième question, dire que le porc, nous autres, il est vraiment assurance qualité canadienne, AQC, et la meunerie qui nourrit ces porcs-là, présentement, vient d'être audifiée pour les normes HACCP. Il y a un contrôle de A à Z, de la terre à la table. OK!

1855

Ma deuxième question se rapporte surtout au PAEF qu'on dit qu'on émet au producteur, mais je voudrais savoir, après qu'il est émis au producteur, bon, le producteur, il doit le suivre mais j'aimerais avoir quelques commentaires, il y a tu de l'aide qui est suivie, et l'environnement, quand ils viennent vérifier ou qu'ils vont faire la police, si je peux appeler, c'est quoi au juste le procédé.

1860

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

1865

Monsieur Bouchard.

**PAR M. SERGE BOUCHARD:**

1870

Le suivi des plans agroenvironnementaux de fertilisation, le règlement prévoit que maintenant, tous ces plans-là devront faire l'objet d'un suivi par l'agronome qui en a fait la rédaction, disons au début ou à la saison de culture précédente.

1875

Évidemment que l'objectif qui est visé, c'est que ce soit un outil évolutif. Donc évidemment, en début de saison, on prévoit les cultures, on aura évidemment un jour nos analyses de fumier pour connaître la vraie valeur fertilisante, on a nos analyses de sol, on planifie la fertilisation.

1880

Le producteur agricole, évidemment, a l'outil en main, il l'utilise comme il se doit durant la saison de végétation, il prend des notes qu'il consigne à l'intérieur de son registre d'épandage, et à la fin de la saison de végétation, lorsque évidemment le producteur a le temps de s'asseoir et de discuter, il va reprendre avec l'agronome pour voir comment ça s'est passé durant l'été, est-ce que les prévisions ont pu être rencontrées, est-ce qu'il y a eu des écarts par rapport à ce qui avait été prévu, est-ce que les rendements ont été selon les prévisions.

1885

Et par la suite, au besoin, s'il y a des choses à améliorer, le producteur et l'agronome conviendront des améliorations à faire.

Évidemment, l'agronome, à partir de ces éléments-là, fera avec le producteur la planification de la fertilisation de la saison suivante et fera le suivi, à la fin, et etc., etc.

1890

Donc dans les faits, au quotidien, c'est un peu la question ou la façon qui sera faite.

Évidemment, le ministère, dans son rôle d'accompagnement, et non pas de policier, pourra se rendre lors des rencontres qu'on fera avec tous les producteurs de la région, et de voir effectivement avec le producteur les suivis qui sont faits, les problématiques qui se posent, les correctifs qui sont apportés par évidemment l'agronome et le producteur, lorsqu'ils font le post mortem, entre guillemets, de la dernière saison de végétation.

1895

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

1900

Est-ce que ces PAEF modifiés sont réacheminés chez vous? Parce que lorsque vous donnez un certificat d'autorisation, c'est sur la base entre autres du PAEF.

Est-ce que vous allez avoir accès par la suite aux PAEF modifiés ou amendés?

1905

**PAR M. SERGE BOUCHARD:**

Il n'y a pas, dans le règlement, d'obligation systématique de transmission de ces documents-là à chaque fois qu'il y a correction. Ce que le règlement prévoit, c'est que le producteur, finalement celui qui cultive le sol et celui qui en est propriétaire, dans le cas d'une location de terre, que et le propriétaire et celui qui cultive doivent avoir en main une copie de ce plan-là et le garder pendant un certain laps de temps par la suite.

1910

Sur demande, le ministère de l'Environnement pourra le faire venir ou le consulter chez le producteur.

1915

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

D'accord.

1920

Ça répond à votre question, monsieur Proulx?

**PAR M. LAURENT PROULX:**

1925

Oui madame.

Je termine en disant, je remercie de donner la chance qu'on s'exprime en tant que producteur, et soyez assurés que le producteur quand il essaie de faire des développements, c'est jamais dans le but de nuire à l'environnement, c'est toujours d'essayer de faire quelque chose de concret.

1930

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

C'est ce que vous viendrez nous dire la prochaine fois qu'on sera chez vous!

1935

**PAR M. LAURENT PROULX:**

Parfait, merci beaucoup.

1940

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

D'accord? Merci monsieur Proulx.

1945

---

**CHARLES PROULX**

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Monsieur Charles Proulx, de l'UPA, producteur agricole. Est-ce qu'il est là? Monsieur Charles Proulx.

1950

**PAR M. CHARLES PROULX:**

Bonsoir madame la Présidente.

1955

En premier lieu, je tiens à demander, est-ce qu'il serait possible que la maladie dont souffre monsieur Fortin, qu'il me l'ait transmise en début de séance; je sens que je vais avoir la grippe bientôt.

1960

OK! Ceci étant dit, madame la Présidente...

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Vous avez pas perdu votre voix! Parce que vous parlez, vous avez un bon ton.

1965

**PAR M. CHARLES PROULX:**

Dans mon cas, ça commence par les oreilles, voyez-vous!

1970

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Alors on vous écoute!

1975

**PAR M. CHARLES PROULX:**

1980 OK! Je viens ici, madame la Présidente, mes premiers mots, ce serait de vous dire que je suis pas un pollueur, je suis un producteur agricole. Je me considère pas non plus comme un bandit, je suis un producteur de porcs.

1985 Quand j'écoute et j'entends les plaintes des citoyens, je dois vous dire que ça me fait peur aussi. Pas besoin de demander aux spécialistes d'évaluer les risques de la santé ou de la vie à vivre à proximité d'une porcherie, si je compare ça à une ballade en automobile; on a rien qu'à suivre les journaux. Malgré tout, chacun de nous autres, on embarque en voiture sans aucune crainte.

1990 Depuis trente (30) ans, madame la Présidente que je vis en compagnie des porcs, en étant producteur de porcs. J'entends bien des choses aujourd'hui, les hormones de croissance, comme tantôt on en a parlé, je dois vous dire qu'en tant que producteur de porcs, j'en connais pas. Peut-être du fer, mais là, il s'agira aux spécialistes de spécifier c'est quoi.

1995 Si jamais vous avez des questions à poser au producteur de porcs que je suis, ne vous gênez pas, et je vous invite d'ailleurs, si ça vous grée, de venir passer une journée sur la ferme, à ma porcherie; vous verrez qu'est-ce qui en est exactement.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

2000 La Commission a déjà visité des sites porcins.

**PAR M. CHARLES PROULX:**

2005 On parle de produits pharmaceutiques et de produits pour la santé, j'ai l'impression, quand je vois ma femme aller, c'est plus facile pour elle à se trouver, à se procurer des produits antibiotiques à la pharmacie que moi, en tant que producteur de porcs, pour soigner mes animaux lorsque nécessaire.

**PAR M. CHARLES PROULX:**

2010 Monsieur Proulx, vous arrivez à votre question?

**PAR M. CHARLES PROULX:**

2015 Oui, j'arrive.

Malgré tout ça, madame la Présidente, je pense pas que ma santé soit encore altérée, parce qu'après trente (30) ans, je dois dire que je couche avec une grand-mère le devoir accompli!



2020 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Allez-y avec votre question. C'est un exercice sérieux qu'on fait là, s'il vous plaît.

2025 **PAR M. CHARLES PROULX:**

Au niveau de la santé aussi, lorsque les gens ont peur de ça, malheureusement ma belle-mère est morte cet été; mais à quatre-vingt-seize (96) ans, probablement que, comme elle disait, elle était due.

2030 Je pourrais demander aussi, lorsqu'on parle de ça, on a parlé des bandes de retrait, et ma question s'en vient, on a parlé des bandes de retrait de trente mètres (30 m) et de cent mètres (100 m) dans certains cas...

2035 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Dans le cas des puits.

2040 **PAR M. CHARLES PROULX:**

Au niveau des puits.

2045 J'aimerais savoir quelle superficie cent mètres (100 m) représentent. J'aurais le goût de dire que ça représente une superficie de dix (10) terrains domiciliaires, peut-être trente (30) terrains domiciliaires lorsque j'inclus la maison et la piscine, mais en tout cas, il s'agirait que quelqu'un me le dise.

2050 Je pourrais demander aussi d'exclure mon puits, qui est dans le milieu des champs, malgré que les normes HACCP, vous savez, nous obligent à prendre des analyses d'eau à chaque année. Et mon puits qui sert à abreuver mes animaux s'avère toujours négatif.

Est-ce que l'on pourrait me dire que lorsqu'on parle des bandes qu'on soustrait, les bandes riveraines qu'on exige aux producteurs agricoles, est-ce qu'on pourrait exiger les mêmes bandes aux citoyens qui vivent en bordure des cours d'eau?

2055 Est-ce qu'on pourrait exiger aux citoyens la même problématique de l'exclusion aux cours d'eau de ces choses-là. Et de la part du gouvernement, est-ce que le gouvernement a prévu un programme de compensation pour les producteurs agricoles qui perdent des superficies de terrain dû aux bandes de retrait.

2060 **PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:**

Ministère de l'Environnement, l'évaluation de la surface pour une protection pour une bande, le cent mètres (100 m) de protection autour d'un puits, en supposant que c'est tout entier

2065 sur le terrain, parce que souvent c'est chez le voisin qu'on doit protéger, ça représente combien, quelle superficie que ça représente? Calcul bref.

**PAR M. SERGE BOUCHARD:**

2070 Si on prend - malheureusement, je fais partie maintenant des gens qui ne calculent plus mentalement...

**PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:**

2075 Cent mètres par cent mètres (100 m X 100 m), ça devrait pas être trop difficile à compter!

**PAR M. SERGE BOUCHARD:**

Bon, on me dit que ce serait de l'ordre de trente-trois mille pieds carrés (33 000 pi<sup>2</sup>).

2080 **PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:**

Bon trente-trois mille pieds carrés (33 000 pi<sup>2</sup>), c'est un terrain...

**PAR M. CHARLES PROULX:**

2085 On parle en mètres!

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

2090 S'il vous plaît, de l'ordre.

Alors monsieur Bouchard, avez-vous la réponse?

**PAR M. PIERRE GILBERT:**

2095 Je crois que c'est trente mille mètres carrés (30 000 m<sup>2</sup>), de l'ordre de trente mille mètres carrés (30 000 m<sup>2</sup>).

**PAR LE COMMISSAIRE MARQUIS:**

2100 Sept mille huit cent cinquante mètres carrés (7850 m<sup>2</sup>)!

**PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:**

2105 Bon, j'arrête cette discussion-là parce qu'on n'en sortira pas!

2110 Pour ce qui est des bandes riveraines, voulez-vous, on va s'entendre sur quelque chose. C'est pas parce qu'un autre pollue que ça justifie un autre de polluer; correct? Les citoyens qui polluent, là, ils sont pas mieux qu'un producteur de porcs qui pollue mais là, on examine les producteurs de porcs. Les citoyens, on va les examiner dans d'autres dossiers, à d'autres niveaux, on en a discuté longuement dans une autre audience.

2115 Les bandes riveraines, vous voulez savoir s'il y a un programme de compensation qui est offert au producteur, dans le cas où on l'oblige à la constitution de bandes riveraines. Est-ce qu'il y a des programmes de compensation ou quelles sont les mesures que vous avez, au ministère de l'Agriculture, s'il vous plaît.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

2120 Allez-y, monsieur Sanfaçon.

**PAR M. DENIS SANFAÇON:**

2125 Merci madame la Présidente.

2130 On a un programme qui s'appelle Prime-Vert et qui permet de déboursier soixante-dix pour cent (70 %) des frais occasionnés pour l'aménagement ou la restauration d'une bande riveraine, mais on n'a pas de programme qui compense la perte de superficie ou des récoltes qu'il aurait pu y avoir éventuellement sur cette superficie-là.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Ça va? C'est la réponse.

2135 **PAR M. CHARLES PROULX:**

2140 J'avais posé cette question-là juste pour vous figurer, des bandes, lorsqu'on parle de cent mètres (100 m) c'est peut-être pas beaucoup mais des fois, dans certains cas, ça peut représenter des superficies très très grandes.

2145 Ma deuxième question, madame la Présidente, je suis heureux d'être ici même si je vous ai rencontrés à Sainte-Marie, parce que le comté de Rimouski, c'est mon patelin, je suis né en arrière du comté, je suis né dans les années quarante, à Saint-Charles-Garnier, à l'époque où on pratiquait l'agriculture paysanne. Le pot et le bassin étaient dehors, avec la petite cabane!

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

2150 S'il vous plaît, je vous demanderais d'aller à votre question. Il y a d'autres citoyens qui attendent.

**PAR M. CHARLES PROULX:**

2155 Vous savez, j'ai étudié à l'IPA, j'ai un diplôme en agriculture, en zootechnologie, ceci me permet de pouvoir comparer les systèmes digestifs. Le Corn Flakes qu'on mange le matin ou le gruau qu'on mange n'est nul autre que du maïs ou du gruau que mangent mes cochons. Tout à l'heure, on faisait allusion à la nourriture que les porcs pourraient manger pour diminuer le phosphore. Le tofu qu'on peut manger, aussi, c'est fait à base de soja, la même affaire pour mes porcs, on s'en sert comme supplément protéique.

2160 La soupe aux pois qui nous fait péter a le même effet sur les cochons. Vous savez, rien ne se perd, rien ne se crée!

2165 Si je compare au volume d'eau, et là ma question va être au niveau des prises d'eau, si je compare les volumes d'eau qu'un citoyen et moi-même en tant que citoyen, j'en suis aussi là, qu'on se sert à chaque jour lorsqu'on "flush" nos toilettes, comparé à l'eau qui est utilisée en agriculture, et on sait que l'eau est un excellent véhicule, je pose la question: pourquoi que ma ferme, qui respecte les règlements, qui respecte les normes d'épandage, et on sait que les normes d'épandage qui nous sont prescrites peuvent représenter peut-être seulement que trois millimètres (3 mm), l'équivalent de trois millimètres (3 mm) d'une pluie, j'ai des sols trop grands, j'ai deux (2) fois plus de sols qu'il m'en faut et ça me permet d'avoir des sols à moins de cent kilos (100 kg) de phosphore, si je me compare aux citoyens, aux villes ou aux villages, où c'est qu'on peut se permettre de "flusher" les eaux, dans certains cas, directement aux cours d'eau, voire même à l'occasion, dans certaines villes, lorsqu'il y a des crues des eaux où il y a un pourcentage qui est envoyé au cours d'eau, pourquoi on exige une tolérance zéro aux agriculteurs, lorsqu'on fait ces permissions aux villes et aux villages.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

2180 Est-ce que, monsieur Bouchard, il est exact de prétendre, en fait ça revient à ce que monsieur Beauchamp disait tantôt, il est pas permis à personne de polluer, alors est-ce que, monsieur Bouchard, il est exact de prétendre que les agriculteurs ont des exigences plus élevées que d'autres citoyens, en matière de respect de l'environnement.

**PAR M. SERGE BOUCHARD:**

2185 Bon, au départ, je ne voudrais pas prétendre que cent pour cent (100 %) de toutes les municipalités dotées d'un réseau d'aqueduc et d'égouts ont déjà un traitement, mais je pense que l'objectif qui est visé, c'est que l'ensemble des réseaux d'égouts au Québec subissent un traitement et qu'il n'y ait plus de rejets comme tels directement aux cours d'eau.

2190 On a eu l'occasion évidemment, dans le cas des résidences qui sont dotées d'installations septiques, on a eu l'occasion d'en discuter la semaine dernière, qu'il y a une certaine tolérance qui est appliquée à ces gens-là, dans la mesure où l'installation septique ou le

2195 rejet n'est pas une cause directe de pollution, où dès que les gens modifient en fait leur système ou ajoutent des chambres, ils doivent se conformer à tout ça.

2200 Évidemment, les producteurs sont soumis à certaines exigences, je voudrais simplement préciser, comme j'ai eu l'occasion de le faire, que dans le cas des fermes, des plus petites fermes, donc qui produisent annuellement moins de mille six cents kilos (1600 kg) de phosphore avec une gestion solide, que ces gens-là n'ont pas l'obligation d'avoir la structure d'entreposage étanche et d'avoir le plan agroenvironnemental de fertilisation, et d'obtenir tous les permis et faire des démarches au préalable.

2205 Évidemment, on a eu je pense l'occasion de préciser devant la Commission que même à mille kilos (1000 kg) de phosphore, une ferme qui produirait mille kilos (1000 kg) de phosphore, ça se compare à, dans le fond, autour de trois cent cinquante (350) résidences. Sauf que ces résidences-là, de façon générale, dans le cadre du Règlement sur les installations septiques des résidences isolées, doivent investir des sous dans un système de fosse septique et de champ d'épuration.

2210 Évidemment, les fermes les plus importantes, celles qui risquent d'avoir des impacts plus importants sur l'environnement, le ministère, la réglementation exige des ouvrages de stockage et de faire en sorte par la suite que les pratiques d'épandage soient respectueuses du milieu.

2215 Mais il y a quand même un bon nombre de fermes, de plus petites fermes, avec une gestion solide, pour lesquelles ces exigences-là n'existent pas de la même façon.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

2220 Voilà!

**PAR M. CHARLES PROULX:**

2225 Merci.

---

**ROLAND MORNEAU**

2230 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Monsieur Roland Morneau, producteur agricole.

2235 Bonsoir monsieur Morneau.

**PAR M. ROLAND MORNEAU:**

2240 Madame la Présidente, je suis un producteur de porcs depuis vingt-cinq (25) ans, je prends des analyses de sol comme on me recommande. Je regardais la dernière analyse, avec vingt-cinq (25) en phosphore, soixante (60) puis cinquante (50), cinquante-trois (53), cinquante-sept (57) en phosphore.

2245 J'aurais une question à poser à monsieur Bouchard. Avec l'utilisation d'un outil comme le PAEF, accompagné par les agronomes et études de conseil, est-ce que vous pensez qu'on peut rassurer, on va en respect avec l'environnement et s'il est possible de cohabitation avec ceux qui veulent une cohabitation.

2250 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Monsieur Bouchard.

**PAR M. SERGE BOUCHARD:**

2255 Merci madame la Présidente.

Évidemment, la réglementation est basée, nonobstant l'entreposage étanche des déjections, est basée sur le fait que la fertilisation faite avec l'outil du plan agroenvironnemental de fertilisation préparé par un professionnel, en tenant compte évidemment des besoins, des valeurs fertilisantes, des caractéristiques du sol, est en mesure évidemment de minimiser les risques de pollution des nappes d'eau et des cours d'eau et évidemment en respectant aussi les distances d'éloignement par rapport aux puits et aux cours d'eau.

2265 Évidemment, cet élément-là, l'usage de l'outil, quand il est bien fait, quand les opérations sont faites conformément à ce qui est prévu, va minimiser les risques de contamination de l'environnement. Je ne voudrais pas prétendre cependant que ça règle automatiquement toute la dynamique de cohabitation et la problématique sociale autour de la production porcine. C'est un outil, mais je ne voudrais pas prétendre que c'est la solution.

2270 **PAR M. ROLAND MORNEAU:**

Merci de la réponse.

2275 L'autre question s'adresserait probablement au monsieur de La Financière. S'il a une idée - les producteurs, on travaille, on s'investit, je voudrais savoir si au niveau monétaire, au niveau piastres, s'il y a des chiffres qui sont sortis pour l'investissement fait par les producteurs au niveau de l'amélioration, au niveau de l'environnement, respect de l'environnement. Je sais pas si...

2280

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Vous voulez savoir...

2285

**PAR M. ROLAND MORNEAU:**

Au niveau monétaire, si la Financière a chiffré les efforts faits par les producteurs, au niveau de l'environnement.

2290

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Pour se mettre au niveau des normes environnementales exigées.

2295

**PAR M. ROLAND MORNEAU:**

Pas nécessairement exigées. Au respect de l'environnement, parce qu'on va pas toujours selon les normes, des fois on va plus loin que les normes.

2300

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

C'est beau.

Monsieur Robitaille.

2305

**PAR M. CLAUDE ROBITAILLE:**

Madame la Présidente, on a vérifié au niveau de nos banques de données, malheureusement, quand on finance un investissement immobilier, on ne fractionne pas la partie qui peut aller, exemple, à la construction d'une remise ou encore à des investissements en environnement, ou encore à l'achat d'équipement pour, exemple, les rampes d'épandage ou des choses du genre.

2310

On n'est pas en mesure, à l'intérieur de notre banque de données, de dire: il y a tant de millions qui ont été investis par la clientèle qui est financée chez nous, ce qui représente environ soixante pour cent (60 %) du financement de l'agriculture au Québec, mais on peut faire peut-être un parallèle entre les sommes que le ministère de l'Agriculture a investies dans le cadre des programmes Prime-Vert et autres, et mettons que ça, ça représente soixante-dix pour cent (70 %) des subventions.

2315

2320

Mais c'est sûr que les nouveaux bâtiments, qui sont construits depuis 93, n'ont aucune aide du ministère, donc ils sont totalement assumés par les producteurs et productrices agricoles.

2325 Mais on a vérifié, au niveau de nos banques de données, on n'est pas en mesure de séparer cette donnée-là, malheureusement.

**PAR M. ROLAND MORNEAU:**

Merci.

2330

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

De rien!

2335 Je vais faire une pause de dix-quinze (10-15) minutes, et puis on vous revient avec les derniers intervenants

2340

---

SÉANCE SUSPENDUE QUELQUES MINUTES

---



**REPRISE DE LA SÉANCE**

2345

**LUCE BALTAZAR**

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

2350

Si vous voulez reprendre votre place, j'invite monsieur Alain Guillou à s'approcher au micro. Est-ce que monsieur Guillou est encore là? Monsieur Guillou n'est pas là.

Alors madame Marjolaine Delaunière. Elle n'est pas là non plus.

Madame Luce Baltazar.

2355

Alors je rappelle les noms! Alors est-ce que monsieur Alain Guillou est là? Non.

Madame Marjolaine Delaunière? Non plus.

2360

Madame Luce Baltazar, d'accord, du CRE Bas-Saint-Laurent.

**PAR Mme LUCE BALTAZAR:**

Excusez-moi, on était en grande discussion.

2365

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

2370

Peut-être avant que vous interveniez, madame Baltazar, j'aimerais qu'on garde le silence, s'il vous plaît, dans la salle, parce qu'on vous entend murmurer et puis on a de la difficulté à entendre la personne qui nous pose des questions. Ça fait que si vous avez le goût de jaser, je vous invite à aller le faire dans le hall d'entrée là-bas, et puis laisser la chance aux citoyens de s'exprimer dans le silence, et les personnes-ressources de fournir leurs réponses également dans le silence.

2375

Alors bonsoir madame Baltazar.

**PAR Mme LUCE BALTAZAR:**

2380

Bonsoir madame la Présidente, messieurs les Commissaires.

2385

J'ai une première question d'ordre technique. Il s'est tenu un colloque sur le phosphore dernièrement, dont vous avez eu connaissance. Il a été rapporté qu'on constatait de grandes variables, variantes dans la mesure du taux de phosphore dans le sol, qui étaient de l'ordre de vingt pour cent (20 %) et un peu plus.

Ma question s'adresse principalement au ministère de l'Environnement et à tout autre expert qui pourrait se sentir interpellé, on aimerait savoir, dans la mesure des taux de phosphore

2390 dans les sols, comment on tient compte de cette marge d'erreur là, qui est assez significative, quelle est la procédure du ministère de l'Environnement, est-ce qu'on utilise un principe de précaution ou en fin de compte, on se trouve à autoriser avec plus ou moins vingt pour cent ( $\pm 20\%$ ) de précision des activités agricoles.

2395 Quand on approche, cette question-là est d'autant importante quand on approche des seuils critiques.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Monsieur Bouchard.

2400 **PAR M. SERGE BOUCHARD:**

2405 Évidemment, là, je ne peux pas, n'ayant pas assisté au colloque comme tel, n'ayant pas pris connaissance de la conférence et des marges d'erreur comme telles sur les résultats d'analyse, ce que je voudrais souligner par exemple, c'est que la fertilisation, les rationnels qui tiennent compte évidemment de la dose en fonction de la richesse du sol, évidemment, ces rationnels-là ne varient pas point par point, là.

2410 Quand on regarde dans le fond les grilles de fertilisation, lorsqu'on retrouve là une classe de sol où une teneur en phosphore par exemple peut varier de soixante et un (61 kg) à quatre-vingt-dix kilos (90 kg) de phosphore à l'hectare, pour cette marge-là de valeur de phosphore dans le sol, c'est en fait les mêmes recommandations.

2415 Donc évidemment, il peut arriver, dépendant si l'analyse de sol se situe près des limites, qu'on soit peut-être dans une catégorie supérieure ou inférieure, si on est au centre de la catégorie, la marge d'erreur a peut-être moins d'importance parce qu'on reste encore à l'intérieur de l'échelle de valeur, et évidemment, même si on change de catégorie, on passe pas d'une quantité possible de cinq cents kilos (500 kg) de phosphore à cinquante kilos (50 kg), là. Souvent, la quantité de phosphore varie de quelques kilos d'une classe de richesse de sol à l'autre.

2420 **PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:**

2425 Après du ministère de l'Agriculture, là, la mesure de phosphore, quand on parle de vingt pour cent (20 %) de différence dans la mesure de phosphore, que c'est qu'on veut dire par là.

**PAR M. DENIS SANFAÇON:**

2430 Je connais pas l'étude à laquelle on fait référence, je sais pas s'il y a un collègue qui l'a vue, qui a assisté au colloque en question, non? On peut pas vous indiquer.

De ma compréhension, on parle de variabilité dans le résultat analytique mais j'ai pas vu l'étude.

**PAR LE COMMISSAIRE MARQUIS:**

2435

Peut-être que vous avez l'information et pourriez préciser, je suppose que c'est la quantité de phosphore dans le sol, ça, là?

**PAR Mme LUCE BALTAZAR:**

2440

Oui.

**PAR LE COMMISSAIRE MARQUIS:**

2445

Alors c'est la quantité de phosphore dans le sol, c'est pas dans les lisiers, c'est pas....

**PAR Mme LUCE BALTAZAR:**

2450

Non, non, non, dans le sol, le taux de saturation dans le sol.

**PAR LE COMMISSAIRE MARQUIS:**

2455

OK. Parce qu'effectivement, je sais pas si monsieur Bouchard pourrait préciser sa réponse en regardant l'annexe 1, justement; elle a semblé, effectivement, fournir l'information je pense que madame a besoin, dans ce sens que les marges de variation au niveau de la fertilisation, justement, sont de plus de vingt pour cent (20 %).

2460

C'est-à-dire que par exemple, on dit de zéro (0 kg) à trente kilogrammes (30 kg) de phosphore, ensuite trente et un (31 kg) à soixante kilogrammes (60 kg) de phosphore, soixante et un (61 kg) à quatre-vingt-onze (91 kg) et ainsi de suite.

Donc en gros, ça varie très souvent de l'ordre de trente pour cent (30 %) avant d'avoir une différence au niveau de la fertilisation.

2465

Je sais pas si monsieur le spécialiste en fertilisation pourrait nous dire quelque chose à ce sujet-là, mais ça semble effectivement, on pourrait dire, rentrer à l'intérieur des marges auxquelles on peut s'attendre d'erreur dans ce genre de mesure de quantité de phosphore dans un sol, je suppose, qui bien sûr, ont énormément de variétés étant donné que vous prenez un échantillon à un endroit, un autre endroit, un autre endroit, et que le sol n'est pas à ce point uniforme.

2470

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Monsieur Gaudet.

2475 **PAR M. CLAUDE GAUDET:**

Oui madame la Présidente, je pense que les éléments qui ont été apportés de précision, c'est effectivement, c'est ce qui se passe dans le sol, c'est que lorsqu'on fait des prélèvements disons aux cinq (5) ans ou en début de rotation, les échantillons qui sont pris un petit peu partout dans le sol ne sont pas nécessairement à la même place. Alors on peut avoir des variations de cet ordre de grandeur là.

Puis comme on garde l'échelle qui est soumise pour apprécier la quantité de fertilisation apportée, bien, on n'a pas de grosses erreurs magistrales.

2485

**PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:**

Donc la variante est pas dans la première mesure, dans une mesure ou dans chaque mesure, elle est dans le terrain.

2490

Si je mets un thermomètre dehors, il fait vingt degrés (20°), il fait toujours vingt degrés (20°). La marge d'erreur est peut-être d'un demi-degré, selon un thermomètre ou l'autre.

Ce qu'on veut savoir, c'est quand on fait une analyse, l'analyse, elle, elle est exacte.

2495

**PAR M. CLAUDE GAUDET:**

Oui, on dit que l'analyse est exacte. C'est que lorsqu'on fait une analyse de champ, il s'agit pas de prendre un échantillon à un endroit, alors il faut parcourir la parcelle de terrain, je sais pas, prendre quinze (15) à vingt (20) carottes un petit peu partout.

2500

**PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:**

Mais chaque échantillon est précis?

2505

**PAR M. CLAUDE GAUDET:**

Non, non, non. Ces quinze-vingt (15-20) prélèvements-là qui sont faits dans une parcelle de terrain sont mélangés pour avoir un volume homogène, et on fait faire l'analyse de ça.

2510

**PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:**

Ah bon. Donc c'est pas quinze (15) analyses qui sont comparées...

2515 **PAR M. CLAUDE GAUDET:**

Non.

**PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:**

2520

... mais c'est quinze (15) prélèvements qui sont mis ensemble.

**PAR M. CLAUDE GAUDET:**

2525

C'est quinze (15) prélèvements mis ensemble, homogénéisés, et mis dans une petite boîte et expédiés au laboratoire.

**PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:**

2530

Mais l'analyse, elle, qui est faite, elle est rigoureuse, elle donne pas plus ou moins vingt pour cent ( $\pm 20\%$ )?

**PAR M. CLAUDE GAUDET:**

2535

Bon, l'analyse qui est faite, je pense qu'on peut dire qu'elle est rigoureuse, parce que les laboratoires qui donnent ce service-là se vérifient souvent entre eux autres, pour voir si leur méthode d'évaluation respecte chacun des résultats obtenus.

2540

Alors on fait l'envoi d'un échantillon dans différents laboratoires, les laboratoires en font l'expertise et puis là, ils évaluent les résultats obtenus. Et puis si un laboratoire a des écarts plus importants, bien là, ils réajustent les éléments d'analyse comme telle, leur équipement.

**PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:**

2545

Est-ce que ces laboratoires sont accrédités?

**PAR M. CLAUDE GAUDET:**

2550

Ils sont en voie de l'être comme tel, oui.

**PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:**

Ils le sont pas encore?

2555

**PAR M. CLAUDE GAUDET:**

Pas encore. Ils se vérifient, il y a une autovérification, à ce moment-là, entre eux autres.

2560

**PAR M. LUC VÉZINA:**

2565 Si vous le permettez, madame la Présidente, c'est tout à fait normal qu'il y ait une variation dans la quantité de phosphore dans un champ donné, dans une parcelle; le contraire serait bien inquiétant. La nature n'est pas aussi uniforme.

2570 Et la quantité peut varier de l'ordre de vingt pour cent (20 %), c'est pas beaucoup, ça peut être moindre, mais la nature moindre du sol varie, sa texture, sa nature, ses autres composantes chimiques qui influencent grandement la disponibilité du phosphore, on a parlé hier à titre d'exemple de l'aluminium qui peut varier et modifier grandement la capacité de fixation et donc de saturation du sol.

2575 **PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:**

Mais c'est très éclairant, ce qu'on a dit, parce que moi je pensais au début que c'était l'analyse elle-même qui variait de plus ou moins vingt pour cent ( $\pm 20\%$ ). Tandis que là, c'est pas ça, c'est un sondage de différentes parcelles...

2580

**PAR M. LUC VÉZINA:**

C'est une variation spatiale qui fait l'objet de nombreuses études par les spécialistes universitaires, pour tenter de trouver la meilleure méthode.

2585

Mais vous savez, la nature est ainsi faite, un champ, il peut y avoir deux-trois (2-3) textures dans un même champ et on peut jamais avoir la photographie parfaite, autant horizontalement que verticalement.

2590 **PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:**

Et quand on le fait, est-ce qu'on le fait – s'il y a huit (8) parcelles très différentes, disons vous avez une plaine, vous avez un boisé, de l'autre côté vous avez une autre pièce, est-ce qu'on le fait dans les différentes pièces ou si on les mêle toutes les unes ensemble?

2595

**PAR M. CLAUDE GAUDET:**

Madame la Présidente, lorsqu'on élabore un plan de fertilisation, alors on délimite des champs spécifiquement, dépendamment de la facilité des opérations culturales qu'on va faire dans ce champ-là.

2600

Alors si on met la charrue du fronteau et on est capable d'aller à l'autre, bien là, ça va être un champ. Mais s'il y a un obstacle important qui nous permet de modifier ou d'arrêter une application de chaux ou bien de fertilisant, on va délimiter le champ disons à partir d'un chemin jusqu'au cours d'eau, ça, ça va être une parcelle dans laquelle on va prendre quinze (15) à vingt

2605

(20) échantillons, on va faire analyser ça. On va traverser le cours d'eau, on va refaire une autre analyse dans cette partie-là.

2610 Alors si on arrive avec des recommandations différentes d'engrais minéraux ou de quantités de fumier à mettre dessus, bien, on sait que l'agriculteur, de par cet obstacle-là, qu'il va être obligé d'arrêter.

2615 Alors on détermine, à ce moment-là, dans chacune des parcelles spécifiques, dans lesquelles on a des obstacles, des éléments de fertilisation différents.

**PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:**

2620 Alors revenons maintenant à la question de fond de madame, maintenant qu'on sait comment la variabilité s'explique, est-ce que la détermination des abaques inclut cette variabilité de plus ou moins vingt pour cent ( $\pm 20\%$ ) dans une approche de précaution ou si on joue toujours à la limite.

**PAR M. CLAUDE GAUDET:**

2625 Bien, je pense qu'on l'a mentionné, on a donné la réponse, c'est que les grilles de fertilisation autant que l'abaque de l'environnement tiennent compte de ces écarts-là.

2630 Alors on a déterminé par exemple un sol pauvre avec un écart de zéro (0 kg) à trente (30 kg). Alors le sol pauvre, zéro (0 kg) à trente (30 kg) de phosphore. Une classe moyenne, bien, c'est trente (30 kg) à quatre-vingt-dix (90 kg) par exemple, trente-soixante (30 kg-60 kg) qu'on a dit.

2635 Alors je sais pas moi, c'est la recherche qui a déterminé ces écarts-là pour faciliter les recommandations de fertilisation.

2640 Alors si on a une analyse qui est à vingt-neuf (29 kg), on va avoir des recommandations en conséquence; si elle est à trente (30 kg), on va avoir la même recommandation. Mais si elle tombe à l'autre niveau, bien, on va changer de strate à ce moment-là, et la recommandation de fertilisation pourrait être moindre à ce moment-là.

**PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:**

2645 Et dans la discipline, est-ce que ces catégories-là ont beaucoup varié depuis cinq (5) à dix (10) ans, s'il y a eu de grandes transformations?

**PAR M. CLAUDE GAUDET:**

Dans la détermination de la richesse des sols, non, ça fait un bon bout de temps que cette échelle-là est en opération. Elle a été validée par les différents chercheurs.

2650 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Madame Baltazar ou monsieur Marquis encore une fois?

2655 **PAR LE COMMISSAIRE MARQUIS:**

Je voulais juste savoir si ça répond à la question pour madame Baltazar.

**PAR Mme LUCE BALTAZAR:**

2660 J'avais peut-être un complément, j'aimerais vous entendre sur l'autre paramètre également utilisé pour mesurer le taux de phosphore, qui est l'aluminium.

2665 Est-ce qu'à cet égard-là aussi, on considère que c'est suffisamment fiable et précis. Parce que la valeur est donnée dans une équation qui met en relation l'aluminium et le phosphore, est-ce qu'on peut en dire autant de l'aluminium.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Monsieur Gaudet.

2670

**PAR M. CLAUDE GAUDET:**

Bon OK! Je pense qu'il commence à être tard un petit peu!

2675 Bon, l'aluminium, c'est le même système d'analyse, sauf que la présentation des chiffres va se faire en partie par million, alors on n'a pas la même valeur, phosphore et aluminium. Alors il y a des formules, à ce moment-là, mathématiques pour les convertir dans le même système.

2680 Alors un sol qui a un taux d'aluminium de, j'ai pas ma grille de fertilisation, là, mille cent (1100) ppm, c'est un sol où on a une capacité de fixation de phosphore. Alors à ce moment-là, les recommandations, étant donné que le sol a pas une capacité d'absorption forte, on va faire une recommandation faible en phosphore. Un sol qui va présenter une quantité d'aluminium, mille six cents (1600) et plus, on va dire que c'est un sol qui a une capacité de fixation très forte.

2685 Alors pour pouvoir recommander le phosphore nécessaire à la plante, on va se devoir d'augmenter la dose, à ce moment-là, pour que la plante puisse avoir les éléments qu'elle a besoin.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

2690

D'accord.

Ça va, madame Baltazar?



**PAR Mme LUCE BALTAZAR:**

2695

Ça va aller pour cette question.

La deuxième question, on n'a pas eu l'occasion d'entendre le portrait du ministère de la Faune et des Parcs sur l'agriculture ou l'impact de l'agriculture, j'aimerais entendre son représentant concernant les impacts au niveau de la faune aquatique des élevages agricoles dans le Bas-Saint-Laurent.

2700

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

2705

Monsieur Verreault.

**PAR M. GUY VERREAULT:**

2710

Madame la présidente, oui, pour répondre à madame Baltazar, les populations de poissons qu'on retrouve en région sont fortement affectées par les perturbations issues de l'activité agricole qui se fait, principalement au niveau des cours d'eau.

2715

Quand on parle de perturbations, trois (3) principales perturbations qu'on va retrouver, bon, les perturbations au niveau de la qualité de l'eau essentiellement, mais aussi les perturbations sur la bande riveraine ainsi que les perturbations sur le substrat. Donc ça, c'est ce qu'on appelle l'habitat du poisson.

2720

Donc le poisson a à se mouvoir à travers cet habitat-là, et dépendamment du niveau de perturbation d'un de ces trois (3) éléments-là, on va avoir des modifications qui peuvent être profondes au niveau de ces communautés de poissons.

2725

Ce qu'il est bon de rappeler, c'est que les communautés de poissons que l'on a en région, principalement dans nos cours d'eau, sont dominées par des espèces qui ont des exigences relativement élevées, on retrouve essentiellement le saumon, la truite et les autres espèces associées.

2730

Quand on va se déplacer vers le domaine agricole, on va observer qu'il y a des modifications importantes de ces communautés de poissons là, les espèces sensibles et pêchées, les salmonidés, vont carrément disparaître ou diminuer en abondance de façon importante, et elles vont être remplacées, ces espèces-là, par des autres espèces de poissons qui sont moins sensibles aux variations de l'environnement et donc vont dominer ces communautés de poissons.

2735

Donc quand on va arriver dans le domaine agricole, principalement dans l'ouest du territoire ici, parce que l'est est un peu moins touché, on va retrouver des populations de poissons largement dominées par des poissons qui n'intéressent à peu près pas les pêcheurs,

on parle de ce qu'on appelle des carpes, de menés, donc des poissons de faible intérêt, et c'est fortement corréllé à la qualité de l'environnement.

2740           Donc les communautés de poissons, dépendamment, bon, de leur abondance, leur niveau trophique, leur diversité spécifique, sont fortement corréllées à la qualité de l'environnement. Un mauvais environnement, perturbé par l'activité agricole principalement, va engendrer des mauvaises communautés de poissons.

2745           Donc on peut facilement penser que la communauté de poissons qu'on va retrouver dans différents bassins versants, dans les tronçons de bassins versants, va être le reflet de la santé environnementale des cours d'eau. Plus vos communautés de poissons sont diversifiées, intègres, plus votre environnement est de bonne qualité et est en santé. Et vice versa, plus votre communauté de poissons sont en mauvaise santé, plus votre environnement est en mauvaise santé.

2750           On a illustré cette relation-là en région par des études qui sont effectuées depuis trois (3) ans, dans lesquelles on a échantillonné six (6) bassins versants où l'activité agricole va de faible à intense, et effectivement, les populations de poissons varient de bonnes à vraiment pas très bonnes, le pire exemple étant la rivière Fouquette où l'activité agricole se réalise de façon intense. Il y a aussi une source ponctuelle qui est rajoutée par-dessus ça, donc la qualité de l'eau est extrêmement mauvaise et les populations de poissons, dans ce cas-là, sont extrêmement mauvaises.

2755           On a illustré cette relation-là en région par des études qui sont effectuées depuis trois (3) ans, dans lesquelles on a échantillonné six (6) bassins versants où l'activité agricole va de faible à intense, et effectivement, les populations de poissons varient de bonnes à vraiment pas très bonnes, le pire exemple étant la rivière Fouquette où l'activité agricole se réalise de façon intense. Il y a aussi une source ponctuelle qui est rajoutée par-dessus ça, donc la qualité de l'eau est extrêmement mauvaise et les populations de poissons, dans ce cas-là, sont extrêmement mauvaises.

2760           Donc c'est pas un portrait total de la région mais tout ça pour vous dire qu'effectivement, la communauté de poissons qu'on va retrouver dans un bassin versant est un très bon reflet de la qualité globale de l'environnement.

2765           Parce que les poissons, il faut se rappeler qu'ils ne se déplacent à peu près pas, ils vont faire l'ensemble de leur cycle vital dans de petits tronçons de cours d'eau, et ce sont des espèces qui sont extrêmement sensibles à toutes les perturbations, contrairement à une prise de données en phosphore, en azote, ou une prise de données ponctuelle où on va voir quel est l'état de votre cours d'eau la journée que vous êtes allé faire votre échantillon, le poisson, lui, a pas le choix, il passe toute son année, c'est trois cent soixante-cinq (365) jours, il les passe dans le cours d'eau, donc il enregistre toutes les perturbations.

2770           Donc pour nous, les communautés de poissons sont vraiment le reflet fidèle de la qualité globale de l'environnement.

2775           **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Est-ce que c'est possible de déposer le rapport dont vous avez fait mention à la Commission, s'il vous plaît?

2780

**PAR M. GUY VERREAU:**

Oui, c'est un rapport que j'ai supervisé, réalisé par deux (2) personnes de notre bureau, que je déposerai à la Commission.

2785

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Merci.

2790

Ça va, madame Baltazar.

**PAR Mme LUCE BALTAZAR:**

Oui merci.

2795

---

**MAURICE VEILLEUX**

2800

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Monsieur Maurice Veilleux, qui est producteur agricole.

2805

**PAR M. MAURICE VEILLEUX:**

Bonjour madame la Présidente.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

2810

Bonsoir monsieur Veilleux.

**PAR M. MAURICE VEILLEUX:**

2815

Je suis membre d'un comité consultatif agricole de la MRC de la Matapédia, et l'hiver passé, le printemps passé, on m'a demandé de participer à un comité sur l'implantation de porcheries dans la vallée. Le comité avait pour but d'essayer de trouver un terrain d'entente, finalement, entre les citoyens et les promoteurs des différents projets de porcheries, et la MRC en était l'instigateur.

2820

Aujourd'hui, je suis content de pouvoir venir poser une question qui, lors des différents travaux de ce comité-là, on n'a comme pas pu avoir tellement de réponse à nos questions, qui étaient, au niveau des distances séparatrices avec lesquelles on travaille présentement, au niveau des rivières, des ruisseaux, des canaux, des fossés, des puits de captage municipal, des puits individuels, ces choses-là, on a des distances qui sont écrites, là, qui sont fixes dans les

2825 règlements, et nous, on se demandait, est-ce que finalement, ces distances-là, c'est des distances qui ont été analysées scientifiquement, est-ce que ces distances-là ont été expérimentées par rapport au type de sol, par rapport aux pentes, par rapport à des bandes végétatives.

2830 C'est des questions qu'on se posait parce qu'à un moment donné vu, vous en avez entendu parler, la rivière à saumon, la rivière Matapédia, tous les champs n'ont pas la même pente et tous les champs n'ont pas la même texture de sol, et c'est ça.

2835 Les producteurs, lorsqu'on les rencontrait pour les consulter, nous disaient, les distances qui sont prescrites présentement sont déjà très grandes. Les citoyens, eux, nous disaient, ça ne protège pas la rivière, ça ne protège pas les cours d'eau.

2840 Et finalement, nous, c'est ça, on se posait la question, qui et à partir de quoi on a établi ces distances-là. Et puis on n'avait pas la réponse.

2845 Et aussi, ce qu'on aurait aimé à ce moment-là, ça aurait été au niveau des puits de captage pour les analyses d'eau sur les différents cours d'eau, comme j'ai appris aujourd'hui, finalement, depuis 97, on n'a plus d'argent pour faire ça, donc on a négligé cet aspect-là et nous, ce qu'on savait, c'était que la rivière Matapédia s'était beaucoup améliorée par les municipalités qui avaient amélioré leur situation pour la plupart et l'agriculture aussi qui s'était améliorée.

2850 Mais on ne pouvait pas savoir, au niveau des tributaires, les cours d'eau qui passaient sur chaque ferme, finalement, qu'est-ce qui en était quand ça l'arrivait à la rivière. Ça là-dessus, en tout cas nous autres, on trouvait très très dommage de ne pas avoir d'étude là-dessus au niveau de la qualité de l'eau, qu'est-ce qui se passait finalement au niveau de chaque cours d'eau qui passe sur les fermes, à l'entrée et à la sortie.

2855 Nous autres, on se disait, bien, ça aurait été une façon de mesurer, finalement, est-ce que les producteurs sont si pollueurs que ça, et de rassurer les citoyens de ce côté-là.

Et aussi, ces distances-là, finalement, d'où ça vient et de quoi ça tient compte. On ne pouvait, finalement, pas concilier les citoyens et les producteurs, parce qu'on n'avait pas ces réponses pas.

2860 Mais le BAPE est arrivé, les audiences sont arrivées, moratoire et tout.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

2865 Étiez-vous là cet après-midi, au début de la séance?

**PAR M. MAURICE VEILLEUX:**

J'ai manqué le premier trois quarts d'heure.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

2870

On a eu une présentation par monsieur Dupont, du ministère de l'Environnement, qui nous a expliqué les distances qui ont été, pourquoi on a déterminé des distances de tant de mètres par rapport aux puits individuels, des puits qui alimentent vingt (20) personnes et plus.

2875

Alors je vous invite à relire peut-être les transcriptions, quand elles seront disponibles la semaine prochaine, pour avoir cette information-là.

Maintenant par rapport aux bandes riveraines, je vais voir monsieur Bouchard.

2880

**PAR M. SERGE BOUCHARD:**

Merci madame la Présidente.

Bon, effectivement, pour les puits, ça a été expliqué cet après-midi par monsieur Ouellet.

2885

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Ouellet, pardon, je m'excuse. Monsieur Dupont nous a parlé des stations d'échantillonnage.

2890

**PAR M. SERGE BOUCHARD:**

Monsieur Dupont a expliqué évidemment les raisons pour lesquelles il y avait eu une diminution des stations d'échantillonnage.

2895

Quant à la bande riveraine, je rappellerai simplement qu'en vertu de la politique, c'est une responsabilité des municipalités d'établir les bandes riveraines. Le ministère de l'Environnement, dans le règlement, prévoit une bande en fait minimale le long des cours d'eau dans laquelle l'épandage est interdit.

2900

Évidemment, la règle générale du règlement, c'est la bande riveraine déterminée par la municipalité et à l'intérieur de la réglementation, ce qui est permis et ce qui n'est pas permis doit faire l'objet de respect de la part des producteurs agricoles.

2905

À défaut d'avoir une réglementation municipale sur la bande riveraine, c'est la bande de protection par rapport à l'épandage, minimale, prévue dans le règlement, de trois mètres (3 m) ou un mètre (1 m), dépendant de la dimension des cours d'eau, qui s'applique.

2910

Donc évidemment, c'est un minimum en attendant que la municipalité fasse la réflexion avec l'ensemble des intervenants, pour déterminer, compte tenu des usages du plan d'eau concerné, du type de sol, des pentes, etc., quelle serait la bande riveraine qui serait, la largeur

de la banque riveraine qui serait le plus en mesure d'assurer la protection des plans d'eau, évidemment à l'intérieur des responsabilités de la municipalité sur l'application de la politique.

2915 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Monsieur Beauchamp.

**PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:**

2920

Mais monsieur demande le rationnel de ça et les données de ça.

Parce qu'il y a des controverses là-dessus. Vous savez que les associations de lacs par exemple demandent quinze mètres (15 m), il y a toutes sortes de controverses.

2925

Est-ce que vous savez s'il y a des études qui fondent, sur lesquelles on s'appuie sur ces mesures-là, pourquoi un mètre (1 m), pourquoi trois mètres (3 m), pourquoi cinq mètres (5 m), pourquoi pas quinze mètres (15 m).

2930

Est-ce qu'il y a une littérature scientifique, est-ce qu'il y a des comités qui ont établi ces mesures-là ou si vous les appliquez parce qu'au fond, elles sont courantes et ça semble une bonne manière de procéder; il y a-t-il une validité scientifique à ça.

**PAR M. SERGE BOUCHARD:**

2935

Actuellement, je serais pas en mesure de répondre précisément, mais on pourrait faire les recherches à ce sujet-là et revenir éventuellement devant la Commission, en consultant les collègues sur la question.

2940 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Monsieur Nadeau, vous avez rien à ajouter? Parfait. C'est pas que c'est parfait mais, je veux dire, je comprends que vous n'avez rien à ajouter.

2945 **PAR LE COMMISSAIRE MARQUIS:**

Si je me souviens bien, hier monsieur Sanfaçon nous a parlé d'une étude en cours actuellement à l'IRDA à cet effet-là je crois, et si je me souviens bien, il nous a promis de nous la déposer aussitôt que les résultats seraient disponibles.

2950

Et je sais pas si vous pouvez élaborer un peu plus pour nous répéter ce que vous nous avez mentionné hier concernant les distances utilisées ou tout ça.

2955

**PAR M. DENIS SANFAÇON:**

2960 Madame la Présidente, hier, ce qu'on mentionnait, c'est à la question je pense, c'était, est-ce qu'il y a des travaux qui sont en cours sur l'impact de différentes largeurs de bandes riveraines.

2965 Et effectivement, à l'Institut de recherche et développement en agroenvironnement, plus précisément à Saint-Lambert, ils ont fait des évaluations de différentes largeurs de bandes riveraines, de mémoire il y avait trois mètres (3 m), six mètres (6 m), neuf mètres (9 m), ou trois-neuf-quinze (3 m-9 m-15 m), je me souviens plus exactement, et au bout de ces parcelles-là, on installe, les chercheurs ont installé des collecteurs qui ramassent les éléments fertilisants qui peuvent provenir, ruisseler à la surface, et évaluent par analyse les quantités et l'efficacité de chacune des largeurs.

2970 Ce que je mentionnais, c'est, ce qu'on m'a dit à l'Institut, c'est que cette étude-là devrait être publiée sous peu et qu'on la déposerait à ce moment-là.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

2975 Ça va, monsieur Veilleux?

**PAR M. MAURICE VEILLEUX:**

2980 Bien, je pense que c'est grand temps qu'il y ait des données scientifiques, finalement, qui viennent étayer ces choses-là parce que présentement, les citoyens n'ont pas confiance et les producteurs sont privés de plus en plus de surfaces cultivables ou même de surfaces pour l'implantation de leur site de production.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

2985 Vous pourrez nous offrir cette opinion lorsqu'on viendra vous voir après la mi-mars.

**PAR M. MAURICE VEILLEUX:**

2990 Mon autre question concernait, après-midi on en a parlé aussi, surtout dans la vallée de Matapédia et la Gaspésie, l'aspect touristique; on dit, il faudrait être finalement conscient que si on donne d'une main, il faudrait pas détruire de l'autre main, si on aide au tourisme, il faudrait pas implanter d'unités de production qui sont néfastes au tourisme.

2995 En Europe, je sais qu'il y a certains pays d'Europe qui finalement, l'agriculture, on fait que ça fait partie du paysage bucolique, on veut la conserver mais par contre, on voudrait comme qu'elle soit figée dans le temps et qu'elle n'évolue plus.

3000 Est-ce que, finalement, on pense élaborer des politiques au Québec qui compenseraient les producteurs, finalement, qui, dans des régions à forte valeur touristique, deviendraient finalement des gens qui seraient chargés tout simplement de maintenir l'aspect paysager du territoire et ne pourraient plus développer leur entreprise pour la relève et ces choses-là.

3005 On mentionnait après-midi qu'une ferme laitière ou de boucherie qui veut grossir, le porc était une alternative face à la capacité des sols à accueillir des fumiers et à diminuer la facture d'engrais et bon, on dit, au niveau touristique, on ne devrait pas développer ces productions-là.

3010 Est-ce que finalement, pour qu'une ferme reste rentable, est-ce qu'on pourrait penser à établir des politiques, finalement, comme en Europe, qui permettraient aux producteurs, finalement, d'être compensés et ils maintiendraient l'ensemble du paysage touristique beau, et puis ils développeraient pas de productions qui sont ciblées antitouristes.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

3015 Monsieur Sanfaçon, est-ce que c'est une chose que vous avez examinée au ministère de l'Agriculture?

**PAR M. DENIS SANFAÇON:**

3020 Merci madame la Présidente.

3025 Il y a effectivement, en Europe, dans certains pays, ce qu'on appelle la multifonctionnalité de l'agriculture, c'est-à-dire la prise en compte d'un certain nombre d'impacts que l'agriculture peut avoir, notamment le maintien des paysages, et une modulation des aides en fonction de ces multiples fonctions-là qu'on peut attribuer à l'agriculture.

3030 Un exemple, un des derniers exemples en cours, c'était celui des contrats territoriaux d'exploitation, en France, malheureusement qui viennent d'être arrêtés par le gouvernement français, mais qui avaient un petit peu cet objectif-là, où on retrouvait différentes aides qui permettaient de couvrir des coûts associés au maintien des paysages par exemple.

3035 De façon générale, les pays où on retrouve ce type de politique agricole sont des pays où l'aide de l'état par rapport à la valeur de la production est très grande, on parle souvent d'aide correspondant à plus de la moitié de la valeur agricole à la ferme.

3040 C'est des choses qui font l'objet de réflexion présentement, je pense aussi qu'en regard des travaux de la Commission, ça fait partie un petit peu du concept de développement durable et donc, j'imagine, de certaines recommandations que la Commission pourra faire, dans ma compréhension de son mandat.



**PAR LA PRÉSIDENTE:**

3045 Ça va, monsieur?

**PAR M. MAURICE VEILLEUX:**

3050 Merci, madame la Présidente.

---

**NEIL VOYER**

3055 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Monsieur Neil Voyer, agriculteur.

**PAR M. NEIL VOYER:**

3060 Bonsoir madame.

3065 Dans le fond, je me représente à nouveau avec à peu près la même question mais plus focussée que j'ai fait cet après-midi, à savoir: est-ce qu'au niveau peut-être du ministère de l'Environnement, on s'apprête à établir de nouvelles normes au niveau de l'enfouissement des déchets domestiques dans les sites d'enfouissement. Et puis, je veux dire, faire un rapport par la suite avec l'agriculture.

3070 Alors est-ce que vous me permettez d'adresser une question semblable.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Bien, je voudrais connaître votre rapport avec l'agriculture.

3075 **PAR M. NEIL VOYER:**

3080 C'est tout simplement que dernièrement, j'ai assisté à La Pocatière à l'inauguration d'un site de compostage qui permettait aux gens qui avaient entre autres des rognures de gazon, des branches d'arbres, quoi que ce soit qui est putrescible qui peut être mis dans des sacs verts et enfouis tout bêtement dans un site d'enfouissement, et puis occupent une place dans le site d'enfouissement, et tapés avec de la terre et puis dégagent à un moment donné des gaz à effet de serre comme du méthane.

3085 Alors point de vue écologique, c'est condamnable, et puis je pense qu'au niveau du ministère de l'Environnement, il y a des plans à savoir que d'ici quelques années, étant donné que la partie putrescible de la poubelle ou du sac vert est assez importante, c'est je crois

3090 quarante pour cent (40 %), alors on a établi semble-t-il une date limite pour permettre aux municipalités d'un jour traiter ces matières-là, matières putrescibles qui, en fait, sont de la biomasse qui pourrait être utilisée pour valoriser ou être valorisée avec des fumiers agricoles, et puis peut-être aussi établir une zone de, comment je dirais bien ça, dans ma petite tête à moi, là, une zone de confort.

3095 Vous savez, les municipalités, il y a des gens qui se disent vraiment affectés par l'agriculture, mais par contre, tout ça, dans le fond, c'est dans le but de financer ces activités-là. Parce que pour enfouir, il y a des frais qui sont chargés aux citoyens, alors si tu diminues la facture d'enfouissement et tu utilises ce même argent-là pour procéder à un compostage, aider le petit producteur, type paysan, qui veut, qui reste dans la zone à proximité du village ou de la ville.

3100 Parce que je me présente ici, là, j'ai bien des idées et puis je lance ça comme ça, parce que j'essaie d'être accommodant.

3105 Je pense que le Bureau d'audiences publiques est là pour ça, pour lancer des idées pour accommoder l'un comme l'autre.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

On va voir ce qui est en réflexion au ministère de l'Environnement. Monsieur Gilbert.

3110 **PAR M. PIERRE GILBERT:**

Je vais essayer d'énoncer une partie tout au moins, je sais pas si ça va être à la satisfaction de l'intervenant.

3115 Effectivement, depuis je dirais, je pense, 1993, il existe un moratoire sur l'ouverture des lieux d'enfouissement sanitaire, donc actuellement, depuis ce temps, pour ouvrir un site d'enfouissement sanitaire, ça prend l'autorisation du ministre de l'Environnement, donc il faut que le ministre accepte un agrandissement ou une nouvelle implantation, et le dossier est à ce moment-là immédiatement transféré au niveau des évaluations environnementales.

3120 Donc il y a une évaluation environnementale qui doit être réalisée, avec la directive, donc c'est toute la procédure d'évaluation environnementale.

3125 Donc les normes qui sont appliquées, qui sont exigées au niveau de la directive sont beaucoup plus sévères que ce qui pouvait exister auparavant.

3130 On s'est donné également une Politique de réduction des déchets solides, si on peut dire, ou des matières résiduelles, pour atteindre je pense une réduction de cinquante pour cent (50 %) d'ici 2008.

3135 Actuellement, depuis une année déjà, les municipalités régionales de comté sont tenues d'élaborer des plans de gestion de matières résiduelles; ces plans de gestion de matières résiduelles là doivent comporter des aménagements pour réduire la quantité de déchets qui est produite, pour faire un maximum de récupération et, ultimement, pour éliminer les ressources qui ne peuvent pas être valorisées.

3140 Et puis ces plans de gestion là devront être déposés au ministre de l'Environnement d'ici la fin 2003, donc avec des solutions quant à la gestion je dirais écologique des matières qu'on retrouve dans les ordures ménagères.

C'est ce que je peux vous donner comme information à ce moment-ci, par rapport à la gestion des matières résiduelles, mais c'est une préoccupation importante pour le ministère de l'Environnement.

3145 Peut-être un petit rappel, il existait une réglementation qui datait de 78, au niveau de l'élimination des déchets solides, donc on a connu, au cours de la période je dirais 78 jusqu'au début des années quatre-vingt-dix un certain nombre de problèmes avec les lieux d'élimination, la population exige maintenant des normes sécuritaires pour l'élimination et on veut les réduire au minimum également, donc valoriser le plus possible.

3150

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Vous avez d'ailleurs connu une générique sur les matières résiduelles.

3155 **PAR M. PIERRE GILBERT:**

Tout à fait, tout à fait.

**PAR M. NEIL VOYER:**

3160

Est-ce que, quand on parle de valorisation, quelle méthode on emploie pour valoriser ou on préconise quelle méthode.

**PAR M. PIERRE GILBERT:**

3165

Vous avez parlé du compostage tout à l'heure, ce sont des méthodes, ou la transformation des matières en toutes sortes de produits qui peuvent être réutilisés, on pense aux pneus qui sont déchiquetés, on fait une poudre et bon, les tapis par exemple pour mettre dans les étables, c'est ce genre de choses là.

3170

On récupère le papier, actuellement, dans la plupart des édifices qu'on connaît.

3175 Au niveau résidentiel, une très grande partie des municipalités du Québec font maintenant du tri à la source, de la récupération, donc c'est ce genre de choses là qui se passent à ce moment-ci.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

3180 De façon à réduire le plus possible les matières qui vont se retrouver dans les sites d'enfouissement, c'est ça.

**PAR M. PIERRE GILBERT:**

3185 Tout à fait.

**PAR M. NEIL VOYER:**

3190 Et puis la partie compostage, qu'est-ce qui est préconisé au ministère de l'Environnement, c'est des gros centres de compostage ou il y aurait peut-être lieu d'utiliser les producteurs à proximité des villes pour peut-être valoriser ces matières résiduelles là, et puis améliorer la cohabitation entre urbains et ruraux.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

3195 Monsieur Gilbert.

**PAR M. PIERRE GILBERT:**

3200 Écoutez, il y a rien de particulier qui est préconisé.

Moi, ce que je pourrais peut-être faire, c'est vous inviter justement à contacter la municipalité régionale de comté dans laquelle vous habitez, et ils sont en train, je pense que vous résidez au Bic, ils sont en train à ce moment-ci de faire le plan de gestion, donc les personnes responsables de ça pourraient vous donner un peu plus d'informations quant à...

3205

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Sur ce qu'ils comptent faire comme plan de valorisation des matières résiduelles.

3210 **PAR M. PIERRE GILBERT:**

Tout à fait.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

3215 Ça va, monsieur Voyer.

**PAR M. NEIL VOYER:**

Oui.

3220

Ma deuxième question – je pense que je suis en train d'attraper la maladie qui court ce soir – ma deuxième question, c'est à savoir, tout ça dans le fond, lorsqu'on parlait de valorisation des matières résiduelles, je me dis, il va y avoir des recommandations de faites pour ce qui est de l'agriculture puis éventuellement il va falloir financer tout ça.

3225

Alors il y a des méthodes, entre autres pour ce qui est des gaz à effet de serre, c'est de vendre des permis de carbone et puis tout ça, des bourses de carbone, est-ce qu'éventuellement, ça pourrait être abordé au niveau de la Commission, cette façon de fonctionner là et puis trouver des argents, dans le fond, pour permettre des traitements particuliers.

3230

Exemple, si un producteur se compromet à augmenter le niveau de matière organique de son sol, ce qui a été vraiment très prôné ou remarqué ici à la Commission, c'est qu'il y a avantage pour une saine gestion des lisiers, des fumiers, d'améliorer le niveau de matière organique, mais aussi, il y a avantage pour les citoyens qui font partir leur voiture à tous les jours, puis qui font un bout, ils savent très bien qu'il y a émanation de gaz, le CO<sub>2</sub>, après la combustion d'hydrocarbure.

3235

Alors une façon de financer les initiatives que les fermiers auraient à faire pour augmenter le niveau de carbone, le sol peut devenir, dans le fond, un puits de carbone, alors améliorer le bilan, alors une façon, c'est de créer une bourse de carbone.

3240

Alors c'est une approche qui demande à être explorée, et puis c'est bien sûr que probablement la Commission peut pas tout voir à ça, mais je pense qu'il y aurait peut-être lieu de faire venir des spécialistes pour expliquer ça aux gens, vers quoi on se dirige.

3245

Parce qu'avant de prendre des actions trop contraignantes, trop, je dirais, c'est ça, contraignantes, vaudrait peut-être mieux y aller du côté de l'incitatif à faire des choses comme ça. En fait, utiliser des moyens qui, dans le futur...

3250

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Vous êtes de l'ordre de l'opinion, en ce moment.

3255

**PAR M. NEIL VOYER:**

Oui, excusez-moi.

3260

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

3265 La Commission pourrait difficilement vous dire ce qu'elle va retenir comme orientation dans son rapport. Il faut qu'on se donne le temps d'analyser tout ce qu'on aura entendu.

3270 Et puis même si, dans vos questions, habituellement on peut avoir un peu une idée de ce que vous pensez, il en demeure pas moins qu'on n'en est pas là actuellement, on en est à bâtir la connaissance autour de la production porcine au Québec.

Monsieur Beauchamp, vous voulez intervenir.

**PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:**

3275 Oui, je voudrais vérifier la connaissance du ministère de l'Agriculture.

3280 Est-ce que ce genre de choses qui est assez connu dans le monde, surtout pour combattre les problèmes d'effet de serre, est-ce que vous avez, à votre connaissance, est-ce qu'il y a des expériences dans ce sens-là qui se font en agriculture, soit aux États-Unis, soit dans certains autres pays.

**PAR M. DENIS SANFAÇON:**

3285 Expériences de permis échangeurs?

**PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:**

3290 De ce qu'on appelle de puits de carbone, de reconnaître les valeurs des puits de carbone dans l'agriculture et d'établir aussi des permis échangeables donc dans ce domaine-là.

**PAR M. DENIS SANFAÇON:**

3295 Je sais qu'effectivement, il y a dans les accords de Kyoto, entre autres, la reconnaissance de la part de l'agriculture à ce niveau-là, mais je pourrais pas élaborer sur le sujet, j'ai pas l'information.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

3300 Je vous remercie, monsieur Voyer.

**PAR M. NEIL VOYER:**

Merci bien.

3305

---

**ROBERT SAVOIE**

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

3310

Monsieur Robert Savoie, conseiller municipal de Saint-Valérien.

**PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:**

3315

Monsieur Sanfaçon, on m'a dit que vous avez une table de concertation sur l'effet de serre, au ministère?

**PAR M. DENIS SANFAÇON:**

3320

Je pense que c'est, de mémoire, une table qui est présidée par le ministère de l'Environnement sur ces questions-là, à laquelle le ministère de l'Agriculture participe, parce que l'agriculture contribue pour neuf pour cent (9 %) des gaz à effet de serre, et dans le cadre des travaux à cet effet, on a participé à une table, effectivement, présidée par, je pense, le ministère de l'Environnement, sur laquelle table on retrouvait aussi d'autres acteurs, comme le Transport notamment, etc.

3325

Alors je suis pas au courant des travaux de cette table-là particulièrement.

**PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:**

3330

C'est pas vous qui avez présidé, je comprends.

Alors on va aller voir le ministère de l'Environnement. On le fera pas ce soir, parce qu'on a trop de monde en attente, mais pouvez-vous nous préparer une petite note sur les travaux de ce comité-là et voir ensuite s'il y a de l'information, de la documentation qui sort de ça.

3335

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

3340

D'ailleurs monsieur Beauchamp, ils ont déposé je crois un plan d'action gouvernemental, c'est déjà fait. Alors vous saurez nous faire un rapport là-dessus, d'accord.

Monsieur Savoie, bonsoir.

**PAR M. ROBERT SAVOIE:**

3345

Bonsoir madame la Présidente, messieurs les Commissaires.

3350 Au courant des deux (2) journées que j'étais ici, on a parlé beaucoup entre autres du PAEF, c'est-à-dire le plan agroenvironnemental de fertilisation, entre autres on mentionnait, donc ce que j'ai pu conclure, que un, cet outil-là va servir pour établir une recette le plus possible idéale entre le sol et la production, deuxièmement d'assurer la durabilité des sols ou le maintien de sa qualité, et troisièmement de limiter le plus possible toute espèce de contamination au niveau des cours d'eau.

3355 Donc je résume ça un peu comme ça, c'est un peu les axes que je retiens de cet outil-là qui va devenir un outil majeur, tel que spécifié par les officiers du ministère de l'Environnement. Donc il y a d'autres mesures, mais que ça en est une.

3360 Et vous avez mentionné tantôt aussi, et ça faisait partie des discussions, toute la notion d'agriculture durable et de concept de développement durable.

3365 Un des éléments fondamental, que ce soit au niveau de l'agriculture durable ou du concept de développement durable, c'est: quels sont les mécanismes de suivi et de contrôle qui vont être mis en place pour assurer l'atteinte des objectifs de tels outils. Donc on peut quantifier un nombre d'efforts, mais est-ce qu'on atteint ces objectifs-là.

3370 Et je dois avouer quand même et je tiens à souligner que les efforts des agriculteurs, effectivement, sont notables depuis quelques années, et particulièrement dans la municipalité, je dois avouer que pour deux (2) des principaux producteurs entre autres, il y a eu des efforts incroyables qui sont faits en quantité d'actions.

3375 L'élément sur lequel ma question se pose maintenant, et elle s'adresse autant aux officiers du ministère de l'Agriculture que du ministère de l'Environnement: quels sont les éléments de critères et d'indicateurs, c'est-à-dire les deux (2) mots qui sont utilisés dans le processus de développement durable, qui vont servir à mesurer et quantifier les efforts pour l'atteinte des objectifs, c'est-à-dire le maintien ou l'amélioration de la qualité des sols et le maintien et l'amélioration de la qualité de l'eau, particulièrement dans les zones où il y a une activité importante d'épandage.

3380 Et là je parle de façon non pas régionale comme on annonce que la qualité de l'eau est bonne régionalement, mais en fonction de la problématique spécifique sur laquelle nos propos portent depuis deux (2) jours.

3385 C'est la première question, madame la Présidente.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Je vais commencer par monsieur Bouchard.

3390 **PAR M. SERGE BOUCHARD:**



Merci madame la Présidente.

3395 Je ne reprendrai pas l'explication que j'ai donnée tout à l'heure quant au suivi des plans agroenvironnementaux par l'agronome, je pense que...

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

3400 Non, c'est vraiment, la question porte sur les indicateurs, d'accord?

**PAR M. SERGE BOUCHARD:**

3405 Donc comme on a eu l'occasion déjà de le mentionner, le règlement, le REA prévoit dans son texte même que le ministre de l'Environnement devra faire rapport à la population quant aux atteintes effectivement de résultats environnementaux en 2005.

3410 Actuellement, des groupes, une table de travail à l'intérieur du ministère est en train de déterminer les critères ou les indicateurs, effectivement, qui feront l'objet de suivi afin d'être en mesure de faire rapport devant la population des améliorations, des résultats de l'application du REA.

3415 Je ne connais malheureusement pas l'échéancier de travail mais évidemment, ce sera sûrement plus court que le temps des travaux de la Commission, donc dès que ce document-là sera finalisé, le ministère pourra le déposer à la Commission.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

3420 Est-ce qu'il y aurait moyen de nous informer également du calendrier de travail, si déjà c'est fixé au ministère, ce serait bon qu'on le sache pour pouvoir nous-mêmes exercer un suivi sur cette question.

**PAR M. SERGE BOUCHARD:**

3425 Je vais faire les vérifications et on pourra produire l'information déjà disponible des travaux du comité.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

3430 Merci.

**PAR M. ROBERT SAVOIE:**

3435 Madame la Présidente, parce que j'aimerais avoir une précision sur ce point-là, donc la question était: est-ce que, dans le fond, on va s'assurer de mesurer et de suivre la qualité de cet élément cours d'eau qui est entre autres un élément crucial dans toute la question de

l'approvisionnement des puits artésiens, au niveau de notre municipalité, est-ce qu'on va mettre en place des mesures particulièrement dans les zones d'épandage.

3440 La question, elle est pas ministre ou quoi que ce soit. On développe des outils, est-ce qu'on prévoit mettre en place des éléments qui vont mesurer la raison d'être de ces outils-là. Ça, c'est le sens de la question.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

3445 Monsieur Gilbert, peut-être, dans la région, ou monsieur Bouchard, allez-y.

**PAR M. SERGE BOUCHARD:**

3450 Monsieur Dupont a expliqué ce midi, cet après-midi, dans les différents types de réseaux, là, qu'il y a un réseau spécifique pour suivre la qualité des cours d'eau en milieu agricole. Évidemment, pour les raisons que monsieur Dupont a expliquées, les cours d'eau retenus se retrouvent en zones agricoles les plus intenses, et c'est évident que le suivi de la qualité de ces cours d'eau là va faire partie des indicateurs permettant de faire état des résultats de l'application du règlement.

3455 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Il y a seize (16), si je me rappelle bien, il y a seize (16) stations d'échantillonnage en milieu agricole, d'après l'information que monsieur Dupont nous a donnée.

3460 Ça va? Voulez-vous avoir maintenant l'information provenant du ministère de l'Agriculture.

**PAR M. DENIS SANFAÇON:**

3465 Merci madame la Présidente.

3470 D'abord rappeler que lors de la tenue des audiences à Saguenay, on a eu un monsieur Lefebvre d'Agriculture et Agroalimentaire Canada qui a abordé la question des indicateurs agroenvironnementaux. Alors au niveau canadien, il y a déjà des indicateurs. Et ça a été présenté, alors j'en fais pas état plus que ça, c'est sur le site de la Commission. Il existe donc un certain nombre d'indicateurs.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

3475 Et il y a des documents aussi qui sont déposés, qui abordent la question.

**PAR M. ROBERT SAVOIE:**

3480 Parce que j'aimerais bien préciser la question, parce que la question s'adresse à un niveau local, de problématique locale et non pas une moyenne provinciale ou canadienne.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

3485 Monsieur Sanfaçon.

**PAR M. DENIS SANFAÇON:**

Merci madame la Présidente.

3490 On peut classer les indicateurs de deux (2) niveaux, il y a des indicateurs par exemple de résultats, alors là, on tombe dans la question de la qualité de l'eau par exemple, des indicateurs environnementaux, où là on va mesurer l'effet sur le cours d'eau; et puis il y a les indicateurs de réalisation des activités visant à protéger la qualité de l'eau.

3495 Nous, on a des indicateurs d'activités, le ministère de l'Environnement a davantage d'indicateurs d'état de qualité de l'eau.

3500 Dans les indicateurs d'activités, on a deux (2) éléments à souligner, dont un a été déposé je pense, c'est le bilan de l'an 3 du groupe de travail en environnement valorisé, où on note les résultats des activités visant, qui touchent l'agroenvironnement, et on a aussi fait un portrait agroenvironnemental en 98, et il y aura une mise à jour prévue en 2003 de ce portrait-là qui est plus spécifique à l'agriculture et qui touche les pratiques agricoles, donc effectivement qu'est-ce qui est mis en place pour minimiser les risques sur l'environnement.

3505 Quant aux questions d'indicateurs d'état, bien, c'est mes collègues du ministère de l'Environnement qui sont à même d'y répondre.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

3510 Donc par rapport au local - allez-y, monsieur Dumais.

**PAR LE COMMISSAIRE DUMAIS:**

3515 Est-ce que le programme d'analyse des puits dont nous a rendu compte monsieur Dupont aujourd'hui, l'encouragement du ministère de l'Environnement aux individus à faire procéder à des analyses de leur puits peuvent être considérés comme des outils de suivi de l'état de la qualité de l'eau au niveau local, et est-ce que ce type de programme là qui était en vigueur en 2001, qui a été renouvelé en 2002, est-ce que pour le futur, il est de l'intention du ministère de maintenir ce type de programme là par exemple.

3520 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Monsieur Bouchard.

3525

**PAR M. SERGE BOUCHARD:**

Merci madame la Présidente.

3530

Évidemment, les informations recueillies par le résultat de l'échantillonnage peuvent s'avérer, dans une certaine mesure, des indicateurs.

3535

Je rappellerai simplement par exemple les réserves que monsieur Ouellet a mentionnées, à l'effet que, évidemment dans le cadre du programme volontaire, c'est les gens qui prélèvent, l'information est compilée par municipalité, donc ça peut être grande municipalité, ça peut être même la municipalité de résidence alors que l'échantillon n'a pas été pris dans la même municipalité.

3540

Ça peut donner une indication, là, du maintien en regardant dans le fond l'amélioration ou non de la qualité, mais comme monsieur Ouellet l'a mentionné, on ne peut pas faire de lien entre une problématique de contamination de ces puits-là et une cause directe, ça peut être divers éléments qui ont entraîné la contamination des puits.

3545

La campagne d'échantillonnage qui a été faite dans les sept (7) bassins, évidemment là, on sait, c'est plus précis, on sait où on a échantillonné, on connaît l'environnement, donc cet outil-là aussi peut-être serait un meilleur élément ou un meilleur critère de suivi.

3550

Quant à savoir si le programme d'échantillonnage volontaire sera maintenu, personnellement, je n'ai pas d'indication, il appartiendra aux autorités du ministère, à moins que des collègues aient l'information, mais pour l'instant, je ne pourrais pas confirmer ou infirmer la poursuite du programme.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

3555

Mais ce qui est clair, en ce qui concerne les indicateurs, vous êtes en train de faire le travail d'établir quels sont les indicateurs que vous allez retenir, donc vous êtes pas en mesure ce soir de nous dire ce qu'il en est.

**PAR M. SERGE BOUCHARD:**

3560

D'en faire une liste exhaustive, non. Évidemment, il y aura des indicateurs un peu de type administratif, là, donc des actions menées par les producteurs en vue de se conformer au règlement, d'améliorer leur pratique, mais il y aura aussi des indicateurs de la qualité de l'environnement, des cours d'eau, des nappes d'eau, etc.

3565

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Monsieur Beauchamp.

3570 **PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:**

Oui, c'est à la région que je retournerais parce que la question de monsieur Savoie, elle est très spécifique sur son milieu.

3575 Vous allez nous fournir des indicateurs, il y a un nouveau régime qui devrait entrer en place, et la question est de savoir, est-ce que le milieu concret auquel il fait référence s'améliore et ça, on ne peut le savoir que sur la base régionale et donc, il va y avoir des pressions de monsieur à monsieur pour s'assurer que je sais pas quelle rivière, si c'est la Bic ou si c'est Hâtée ou si c'est la Mitis, bon, qui va être en jeu, mais lui, il va avoir des questions à poser pour  
3580 s'assurer que ces indicateurs sont bien mesurés et pris en charge dans le milieu qui le concerne.

Alors on le règlera pas ce soir mais attendez-vous que vous allez avoir des pressions de la base pour que la nouvelle gestion écologique de l'environnement, les nouvelles mesures portent fruit et soient vérifiées dans un milieu donné.

3585

C'est bien ça que je comprends, monsieur Savoie, de votre intervention.

**PAR M. ROBERT SAVOIE:**

3590 Oui. Et elle est dans les deux (2) sens, elle est pas juste pour le citoyen, elle est autant pour bonifier et pour valider l'effort des agriculteurs. C'est dans les deux (2) sens, cet élément fondamental là.

**PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:**

3595

Tout à fait. Et c'est la condition de la compréhension sociale réciproque.

**PAR M. ROBERT SAVOIE:**

3600 Vous avez touché le point de ma deuxième question!

**PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:**

Est-ce qu'on a donné aussi la réponse?

3605

**PAR M. ROBERT SAVOIE:**

Non, pas vraiment.

3610 Il y a un élément qui est soulevé à la deuxième question, c'est toute cette notion d'acceptabilité sociale. Une notion d'acceptabilité sociale par aussi une notion de transparence et une facilité de l'utilisation de l'information.

3615 Donc à travers tout ce qui nous a été dit, tout le bagage, ce que je me rends compte à l'heure actuelle, c'est est-ce qu'il sera possible, peu importe par quel ministère, parce qu'on le sait par exemple que le ministère des Affaires municipales a développé toute une approche de système de cartographie numérique sur lequel l'ensemble des informations, que ce soit les PAEF, la qualité des sols, l'endroit des échantillonnages pourrait être positionné sur un système géographique à référence spatiale. Tous les éléments d'information sont là.

3620 La question que je pose: est-ce que l'un ou l'autre des ministères prévoit implanter un système qui va permettre à la population d'avoir une image relativement claire des risques probables, de l'évolution de la situation et d'y avoir accès.

3625 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Monsieur Bouchard.

**PAR M. SERGE BOUCHARD:**

3630 Bon, sous quelle forme l'information sera disponible, est-ce que ce sera sur des cartes ou autrement, évidemment je suis pas en mesure de le préciser.

3635 Ce qui est évident, évidemment, à partir du moment où le ministre doit, en vertu du règlement, faire rapport à la population, évidemment, ce rapport-là de l'état de la situation, de l'amélioration suite à l'application du règlement prendra des formes justement pour rendre l'information disponible à tous les citoyens, et la plus précise possible, là, dans son milieu.

3640 J'ai mentionné cet après-midi, il y a déjà des informations quant aux demandes de certificats d'autorisation, éventuellement aux avis de projet qui seront accessibles à l'ensemble de la population sur le site Internet du ministère.

3645 Et bien évidemment, on a parlé des bilans de phosphore qui seront produits par les producteurs éventuellement, bon, on revient peut-être à la problématique de l'information nominative, là, de ces choses-là, mais c'est évident que la compilation par municipalité ou par bassin versant de la situation globale, de la production de phosphore et de la capacité d'utilisation de phosphore, le ministère prévoit rendre ces informations-là disponibles.

3650 Peut-être que ça pourrait être comparé dans une certaine mesure aux municipalités en surplus, mais ce sera une compilation d'informations par territoire, par bassin versant, qui permettra à la population d'être informée.

**PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:**

3655 Mais la question de monsieur est à nouveau spécifique sur la région. Qui, dans la région, va prendre le leadership de concilier, l'Environnement, l'Agriculture, Affaires municipales qui a ses cartes, etc. C'est ça son problème.

3660 C'est un problème fonctionnel de la dynamique régionale. Là, vous êtes là, vous vous parlez, vous vous voyez, c'est pas si mal, quelles sont les garanties, quels sont les mécanismes à travers lesquels ce travail de concertation régionale, à partir d'un milieu donné, pourra se faire.

Je pense qu'on peut la renvoyer à monsieur Gilbert, cette question-là.

**PAR M. PIERRE GILBERT:**

3665 Bon, peut-être rappeler que tout dernièrement, le ministre de l'Environnement de même que le Premier ministre ont dévoilé les grandes lignes de la Politique nationale de l'eau; dans cette Politique nationale de l'eau, on retrouve la mise en place de comités de bassin, l'aide financière, on parle de trente-trois (33) comités de bassin je pense à travers le Québec.

3670 Si on veut aller chercher cette information fine, cette connaissance fine des petits bassins et des extrémités de bassins, je pense qu'en quelque part, c'est via les comités de bassin qu'on va pouvoir aller caractériser ces bassins-là.

3675 D'autre part, pour ce qui est de la collaboration régionale avec les gens du milieu, on le fait régulièrement et on pourra le faire dans la mesure de nos moyens bien entendu, mais pour certains cas particuliers, je pense qu'il y a moyen d'arranger un certain nombre de choses.

3680 D'autre part, on me dit, pour ce qui est de la connaissance de la qualité de l'eau souterraine, peut-être un élément à souligner, c'est que dans le Règlement sur le captage des eaux souterraines, il y a une obligation qui est faite pour juin 2003, à tous les puisatiers, de procéder à l'analyse des puits qui sont forés, et de transmettre les résultats d'analyse au ministère de l'Environnement. Entre autres paramètres qui seront contrôlés, les nitrates-nitrites le seront.

3685 Donc c'est peut-être une information intéressante, mais c'est ce que je peux donner comme information à ce moment-ci.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

3690 Les comités de bassin, il y en a combien de prévus dans la région?

**PAR M. PIERRE GILBERT:**

3695 Actuellement, il y a le Comité de bassin de la rivière Fouquette, de la rivière Kamouraska, de la rivière Rimouski. Celui de la rivière Matapédia est en voie de formation, et celui de la rivière Mitis.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

3700

Donc cinq (5) comités de bassin.

**PAR M. PIERRE GILBERT:**

3705

Il y a cinq (5) comités de bassin à ce moment-ci, si on peut dire, qui fonctionnent ou qui débutent le fonctionnement.

**PAR M. ROBERT SAVOIE:**

3710

Est-ce que je peux amener une précision à sa réponse? Je tiens à préciser que l'ensemble actuellement des terres agricoles ne sont pas situées à l'intérieur de ces bassins versants. Merci madame.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

3715

Merci monsieur.

---

**ROMÉO BOUCHARD**

3720

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Monsieur Roméo Bouchard, de l'Union paysanne.

3725

**PAR M. ROMÉO BOUCHARD:**

Bonsoir tous les membres de la Commission! Je vais me limiter à une question, il est tard, tout le monde est fatigué.

3730

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

C'est gentil de penser à nous!

**PAR M. ROMÉO BOUCHARD:**

3735

Je suis impressionné aujourd'hui de, une fois de plus, la fragilité du moyen de contrôle qu'on a mis en place, qui s'appelle bilan de phosphore, les PAEF et tout ce qui s'ensuit. Je pense qu'au niveau de la base même du bilan, et je partage pas ce qui a été dit, là, sur les erreurs d'analyse de phosphore, c'est pas du tout ça qui a été mentionné au colloque, c'est vraiment des imprécisions très sérieuses de la méthode d'analyse et des laboratoires.

3740



En tout cas, il faudra y revenir, là, quitte à – je dis pas qu'on fera pas nous-mêmes des tests là-dessus, là, auprès de plusieurs laboratoires, parce que c'est très très sérieux, c'est la base même de tout le système.

3745

On a parlé des contrôles, monsieur Bouchard du ministère de l'Environnement a dit lui-même qu'ils ne recevaient pas tous les PAEF, ils ne contrôlaient pas les PAEF, ils ne contrôlent pas la mise en pratique des PAEF sur les fermes. On n'arrête pas d'accumuler les éléments qui font qu'il y a toutes sortes d'impondérables là-dedans.

3750

Et moi, je voudrais en mentionner un autre et demander aux intervenants qui sont ici de réagir là-dessus, c'est la place considérable qui est faite aux agronomes dans cette histoire-là.

3755

Je crois que je suis sûrement pas le premier à le souligner, mais je pense que les agronomes qui sont la clé, le maître d'oeuvre de tout ce système de contrôle là, qui sont des agronomes payés par les producteurs, il faut jamais oublier ça, et dans la mesure où il y a une pression pour faire plus de porcs, et pour avoir plus de place pour épandre et tout ça, c'est une pression sur les agronomes.

3760

Et c'est les agronomes qui sont responsables de faire les PAEF, donc de faire toutes les évaluations très particulières de pente, de nature des sols, l'exactitude des échantillons de sol qui ont été pris, qui conditionnent tous les résultats de laboratoire, et c'est eux aussi qui sont responsables supposément, maintenant, du suivi, en plus.

3765

Les indicateurs dont on nous parle, tout ça, viendront dans cinq (5) ans, d'après ce qu'on nous dit, etc., et on sait même pas jusqu'à quel point ils sont précis.

3770

Ça fait que moi, ce que je demande là-dessus, là, c'est: est-ce qu'on n'a pas affaire, là, à une immense fiction académique, là, et qu'on est en train d'embarquer tous les producteurs à investir et à faire des efforts considérables pour tout un système qui a été élaboré dans les bureaux du ministère de l'Environnement, parce que c'est là que ça a été élaboré, les PAEF, le concept des PAEF, c'est pas à l'Agriculture, et ça a été élaboré dans des bureaux, je sais assez proche comment ça s'est fait, et là, on est en train de mettre toute la province, toute l'agriculture à cette école-là, et plus on s'avance et plus on s'aperçoit que ça repose sur rien! Il y a peu de fiabilité là-dedans!

3775

Alors vous avez pas peur, là, d'être en train d'embarquer tout le Québec dans une folie furieuse qui vous donnera pas de résultat et qu'il va falloir tout recommencer dans quelques années.

3780

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

En fait, vous remettez en question le fait que tout repose sur l'agronome.

3785

**PAR M. ROMÉO BOUCHARD:**

Bien, entre autres choses, pas juste. Je mentionnais le bilan de phosphore; on n'est même pas sûr qu'on est capable d'avoir des vraies mesures de phosphore.

3790 On n'a pas de contrôle, on n'a pas de – il y a plein d'éléments qui ont été mentionnés toute la journée, mais entre autres celui des agronomes.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

3795 Monsieur Beauchamp.

**PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:**

3800 Vous vous souviendrez qu'on a eu une discussion dès Saint-Hyacinthe là-dessus, sur le rôle de l'agronome, on a eu d'ailleurs droit à une mise au point immédiatement à ce moment-là de la présidente de l'Ordre des agronomes.

3805 On va continuer à inventorier ce domaine-là, on va aller rapidement chercher deux (2) premiers niveaux de réponse, au ministère de l'Environnement. Effectivement, est-ce que la personne-clé, le professionnel-clé de votre réforme, c'est bien l'agronome, n'est-ce pas, c'est bien lui dont la compétence professionnelle est le garant de la réalisation de la réforme que vous proposez.

**PAR M. SERGE BOUCHARD:**

3810 Effectivement, le ministère de l'Environnement ne peut tout faire seul, et ce qui a été retenu par les autorités à l'intérieur du règlement, c'est d'obtenir la collaboration des professionnels qui s'appellent les agronomes, dans le cheminement pour faire en sorte – évidemment ces gens-là peuvent conseiller les producteurs beaucoup plus souvent que les gens du ministère de l'Environnement peuvent le faire, ce sont des professionnels qui ont une formation en fertilisation, qui sont encadrés par un ordre professionnel qui s'assure de la compétence de leurs actions.

3820 Et évidemment, moi j'ai un peu de difficulté quand on dit qu'un document qui gère ou qui propose la fertilisation des sols est un élément qui vient d'être mis au monde par le ministère de l'Environnement, je pense qu'à ma connaissance, une partie importante du travail de l'agronome est de faire des recommandations de fertilisation, je pense que des recommandations de fertilisation, ça existait depuis de nombreuses années; souventes fois, ça se limitait peut-être aux recommandations quant aux engrais minéraux que le producteur achetait avant de réaliser ses cultures.

3825

Ce que le ministère de l'Environnement a exigé ou demandé, par sa réglementation, c'est d'élargir la vision de la fertilisation pour inclure non pas seulement les engrais minéraux, comme

3830 ça se faisait depuis fort longtemps, mais d'introduire aussi la fertilisation provenant des engrais organiques.

**PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:**

3835

Très bien.

Depuis combien de temps le ministère travaille-t-il sur le concept de PAEF et sa mise en oeuvre?

3840

**PAR M. SERGE BOUCHARD:**

3845 Donner une date exacte, ça l'a eu un certain nombre de noms, à un moment donné on parlait de PGFI, donc de plan de gestion intégré des fumiers, et je vous dirais, là, ça fait peut-être depuis le début des années quatre-vingt-dix où l'idée de compléter dans le fond un travail qui existait déjà en termes de fertilisation mais d'intégrer les autres types de fertilisants, c'est quand même une chose qui a été discutée, réfléchi, de longue haleine, et qui a connu dans le fond son premier aboutissement dans le règlement de 1997.

3850

**PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:**

Y a-t-il des agronomes dans votre équipe?

**PAR M. SERGE BOUCHARD:**

3855

Je vous dirais presque la majorité du personnel à la direction où je travaille sont des gens qui ont une formation d'agronome.

**PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:**

3860

Ça veut dire combien?

**PAR M. SERGE BOUCHARD:**

3865

Une vingtaine de personnes.

**PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:**

3870

Donc une dizaine d'agronomes.

**PAR M. SERGE BOUCHARD:**

Non, une vingtaine d'agronomes.

3875 **PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:**

Merci.

3880 Ministère de l'Agriculture – je voulais juste vérifier aussi, dans la littérature internationale, le concept de PAEF ou d'équivalent, vous avez trouvé ça ailleurs, vous avez emprunté ça à d'autres régimes de gouvernance dans le milieu de l'environnement?

**PAR M. SERGE BOUCHARD:**

3885 Je n'étais pas nécessairement là au début, là, quand le concept de base a été évalué et que les discussions ont commencé évidemment avec les spécialistes aussi en fertilisation, donc je pourrais pas personnellement préciser s'il existe des équivalences ailleurs.

**PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:**

3890 Bien.

3895 Ministère de l'Agriculture, le monde des agronomes, c'est un peu, un peu beaucoup votre fief, probablement, j'imagine que vous avez de nombreux agronomes à l'emploi au ministère, êtes-vous capable de me parler des PAEF comme d'un instrument d'agronomie, de gestion.

**PAR M. DENIS SANFAÇON:**

3900 Madame la Présidente, effectivement, dans les effectifs professionnels du ministère, il y a de nombreux agronomes, je pourrais pas vous en donner le nombre, je ne suis pas moi-même agronome, mais il y a effectivement de nombreux agronomes qui travaillent au ministère.

3905 Le concept de fertilisation a évolué beaucoup dans le temps, ça fait quand même, comme monsieur Bouchard le soulignait, plusieurs années où les gens s'intéressent à la fertilisation, je dirais que si on retourne historiquement, l'objectif initial était beaucoup plus en lien avec le rendement de la culture, maintenant on intègre des préoccupations environnementales aux recommandations de fertilisation.

3910 Et il y a un comité de fertilisation qui prépare les grilles de fertilisation, ce comité-là, sous l'égide du CRAAQ, je pense, Centre de référence en agriculture et agroalimentaire, regroupe des spécialistes de divers horizons, y compris du ministère, du ministère de l'Environnement, de l'Institut de recherche et de développement en agroenvironnement, de l'Université Laval, probablement de McGill aussi, enfin des gens qui touchent, les spécialistes de ce domaine, et c'est eux qui élaborent, à la lumière des connaissances les plus récentes, les grilles de fertilisation.

3915

**PAR M. ROMÉO BOUCHARD:**

Moi mon problème, je questionne pas le PAEF sur le plan outil de gestion de ferme; ça, ça va. C'est comme outil de contrôle de la pollution.

3920

Parce qu'un outil de contrôle, il faut que ce soit contrôlable et contrôlé. Or, le PAEF, ce n'est pas contrôlable et ce n'est pas contrôlé. Et il faut des normes objectives pour pouvoir les contrôler, pas des normes qui feront place à toutes sortes d'évaluations subjectives, etc.

3925

Or, il y en a des normes objectives, on en proposera, j'en ai parlé à Chicoutimi, mais cet outil de contrôle là n'est pas contrôlable, ni contrôlé.

Donc en termes d'environnement, on remet à des agronomes, qui font de la gestion agricole, on leur remet le rôle de contrôler l'environnement, le rôle des élus, le rôle du ministère de l'Environnement, le rôle des citoyens, et c'est eux qui font ça, payés par les producteurs.

3930

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Alors on vous attend à notre prochaine visite.

3935

**PAR M. ROMÉO BOUCHARD:**

Merci.

3940

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Bonsoir et merci, monsieur Bouchard.

3945

---

**DENIS DUGUAY**

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

3950

Monsieur Denis Duguay, qui est citoyen.

**M. DENIS DUGUAY:**

Bonjour madame la Présidente.

3955

Moi, j'aimerais vous proposer que tout repose sur l'opinion publique. Comme citoyen, en 95, j'ai vu des gestes disgracieux sur la 20. À ce moment-là, on se faisait pas envahir par ces producteurs-là, on avait aucun problème à ce niveau-là.

3960           Après ces gestes disgracieux là, en 96, ah voilà la naissance de toutes sortes de belles entreprises rentables, avec nos impôts. Sept (7) ans plus tard, on est envahi!

3965           **PAR LA PRÉSIDENTE:**

                  Vous avez une question, vous avez une question, monsieur Duguay?

3970           **M. DENIS DUGUAY:**

                  Oui, oui, j'y arrive, j'y arrive.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

3975           Je voudrais que vous la posiez tout de suite.

**M. DENIS DUGUAY:**

3980           La question, c'est: est-ce que je dois prendre des moyens pour réalerter l'opinion publique, à savoir le problème, c'est la cohabitation. Est-ce que je dois reprendre des moyens au niveau pour aller alarmer l'opinion publique.

3985           Parce que là, on est comme des petits intervenants sur le terrain, ah, de la poudre aux yeux avec une nouvelle manière de gestion du fumier, et un PAEF, un contrôle, ah une future approche, ah des cours d'eau pollués en haut. Ici, il y a un moratoire et nos producteurs s'unissaient ensemble pour demander une dérogation, parce qu'on n'a pas atteint nos maximums.

3990           Ça fait qu'en tant que citoyen, qu'est-ce que je fais, moi! Je dis, est-ce que je reviens à des moyens concrets, genre je sais pas, là, je parle en extrême, mais je veux dire, la cohabitation avec la production porcine, c'est un problème pour l'humain.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

3995           Mais je pense pas que personne ici ce soir va nier qu'il y a un problème, puisqu'il y a une consultation publique et qu'il y a un mandat qui a été confié à la Commission d'essayer de trouver des solutions pour que le développement de la production porcine se fasse dans des conditions plus harmonieuses.

4000           Alors c'est une partie du mandat qu'on a eu, mais je pense pas que les gens ici ce soir vont nier ce que vous dites, non plus qu'ils vont vous encourager à des gestes, je ne sais plus comment les nommer, disgracieux disons.

**M. DENIS DUGUAY:**

4005

En tout cas, j'en revenais au fait que c'est nos taxes, quand on dit que cette production-là est rentable. C'est pas vrai qu'elle est rentable sur la base d'un prix de vente unique, sans compensation, qui vient de nos taxes.

4010

Et dans cette approche-là, compensons par exemple une autre production qui elle est déjà sur le fumier solide, par exemple je fais allusion, je suis pas producteur de mouton, mais je sais qu'eux, ils sont – personne a entendu crier au Québec parce qu'il s'ouvrait une bergerie pas loin de chez eux, tu sais, on a jamais eu ce problème-là.

4015

Ça fait que prenons les mêmes argents et envoyons ça à nos producteurs de mouton.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

4020

Mais là, vous êtes en train de me donner votre opinion, monsieur Duguay. Moi, ce que je veux ce soir, je le rappelle à tous ceux qui viennent au micro, c'est si vous avez des questions à poser à nos personnes-ressources, bien, c'est le moment de le faire.

4025

**M. DENIS DUGUAY:**

On va dire à la prochaine fois donc!

4030

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

D'accord. Merci, monsieur Duguay.

4035

---

**ERNEST MOSIMANN**

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

4040

Monsieur Ernest Mosimann, qui est agriculteur.

Oui, monsieur Robitaille.

**PAR M. CLAUDE ROBITAILLE:**

4045

Madame la Présidente, peut-être pour informer le citoyen en question, les productions ovines bénéficient des programmes d'assurance stabilisation comme les productions porcines, bouvillons à l'engraissement, vaches de boucherie et d'autres productions.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

4050

Merci pour cette précision.

Bonsoir monsieur Mosimann.

4055

**PAR M. ERNEST MOSIMANN:**

Bonsoir.

4060

Moi, je suis producteur agricole et puis en 96, on a inclus une production porcine chez nous, c'était pas nécessairement pour le revenu, c'était surtout pour valeur fertilisante qu'on voulait avoir pour fertiliser nos fourrages, nos grains, pour produire plus économiquement, plus durable.

4065

Et puis ma question, c'est: y a-t-il des études, des chiffres, beaucoup de personnes disent qu'il faudrait faire plus durable et puis quand ils disent durable, ils parlent biologique. Mais le biologique, c'est à gauche, le conventionnel est à droite et le durable, d'après moi, c'est au milieu.

4070

Et puis là, la question, c'est: qu'est-ce que ça coûterait plus cher de produire du biologique, parce qu'il y a un coût associé à ça. Combien ça coûterait la viande de porc plus cher aux consommateurs, s'ils veulent avoir du bio.

Parce qu'on serait prêt à le faire, mais c'est la question de coût.

4075

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

4080

Alors hier soir, on a demandé au ministère de l'Agriculture, conjointement avec La Financière agricole, de nous dresser un portrait, c'est hier soir ou à Carleton peut-être plus, on a demandé donc au ministère et à La Financière d'évaluer justement, de nous faire la démonstration, sur la base des coûts, sur la base des revenus, sur la base des marges bénéficiaires, et je pense sur la base de la capitalisation aussi quels sont les écarts entre une production biologique et une production conventionnelle.

4085

Alors c'est pas un travail qui se fait en quelques heures, c'est un travail qui prend un certain temps à faire, mais ces organismes se sont engagés à déposer un document à la Commission à cet effet. D'accord?

**PAR M. ERNEST MOSIMANN:**

4090

Oui.



**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Alors il va falloir attendre que le travail soit fait.

4095

**PAR M. ERNEST MOSIMANN:**

Ma deuxième question, c'est, le ministère de l'Environnement a pelleté beaucoup de responsabilités dans la cour des municipalités, avec les deux (2) nouveaux règlements, REA et le règlement sur l'eau, mais les municipalités ont-elles les ressources humaines et puis les compétences à gérer ces nouvelles responsabilités.

4100

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Intéressant! Monsieur Bouchard.

4105

**PAR M. SERGE BOUCHARD:**

On sait que le Règlement sur le captage interpelle les municipalités, mais elles étaient déjà interpellées, là, de façon à s'assurer de la protection de leur prise d'eau.

4110

En ce qui concerne le Règlement sur les exploitations agricoles, à moins que je sois carrément dans l'erreur, il y a pas de nouvelles responsabilités qui ont été données aux municipalités.

4115

On sait que les municipalités, avec les orientations gouvernementales, sont maintenant interpellées dans toute la problématique des nuisances par les odeurs, mais dans le REA comme tel, là, il y a pas nécessairement d'interventions.

4120

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

C'est pas le REA qui a fait en sorte que les municipalités récupèrent la responsabilité de la gestion des nuisances?

4125

**PAR M. SERGE BOUCHARD:**

Non. C'était plus en vertu des modifications à la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles.

4130

On sait cependant qu'en vertu du projet de Loi 130 qui a été déposé à l'Assemblée nationale tout récemment, pour lequel je soulignais précédemment, là, que les avis de projet deviendront aussi publics, le ministre a aussi proposé des modifications à la Loi sur la qualité de l'environnement qui permettraient aux municipalités qui le désirent d'avoir une entente

4135 particulière avec le ministère de l'Environnement et par laquelle entente les inspecteurs municipaux pourraient collaborer dans les activités de contrôle.

Donc ce sera sur une base volontaire, les municipalités qui voudront s'impliquer pourront le faire, celles qui ne jugeront pas opportun de participer ne seront pas obligées de signer une telle entente.

4140

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Monsieur Beauchamp.

4145 **PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:**

Ça va, je m'en allais à l'autre, monsieur Nadeau.

Alors comment réagissent les municipalités devant, au fond, des responsabilités de plus en plus nombreuses qui leur sont transférées?

4150

**PAR M. JEAN NADEAU:**

Je pense qu'il y a toutes sortes de réactions. Il y a certaines municipalités qui réagissent, bon, de façon négative, mais je pense qu'il faut voir aussi qu'il y a certaines municipalités, plus particulièrement autour des municipalités régionales de comté, et puis on en a quelques exemples ici dans la région, je pense notamment à la MRC de la Matépédia ou à la MRC de Matane, qui se sont dotées de services de façon collective pour pouvoir assumer ces responsabilités-là.

4160

On pense notamment, bon, quand je parlais du cas de la MRC de la Matépédia, toute la gestion des chemins qui, à un moment donné, a été retournée, donc ils ont engagé, eux, un ingénieur civil, à un moment donné, pour assumer cette nouvelle responsabilité-là que ne pouvaient faire des petites municipalités.

4165

C'est souvent le problème, les municipalités sont petites, n'ont pas les moyens, on donnait le cas de la MRC de Matane, notamment, elle, à l'exception de la ville de Matane, c'est la MRC qui fait l'application de la réglementation et puis du suivi du règlement Q2R8 dont il a été question à de nombreuses reprises, pour, justement, c'est la MRC qui assume ces responsabilités-là.

4170

Alors c'est des outils, des façons que les gens se donnent pour, en fait, assumer ces nouvelles responsabilités.

4175 **PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:**

Monsieur, il pose la question, les ressources suivent-elles les responsabilités transférées?

4180 **PAR M. JEAN NADEAU:**

C'est les municipalités, habituellement, qui assument ces nouvelles responsabilités-là.

4185 **PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:**

C'est ça.

4190 **PAR M. JEAN NADEAU:**

Effectivement, oui.

**PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:**

4195 Et donc, il y a pas de transfert de ressources.

**PAR M. JEAN NADEAU:**

Il y a pas nécessairement de transfert de ressources.

4200

Il y a des programmes, on en a mentionné hier, notamment au niveau des infrastructures pour aider aussi les municipalités, bon, à faire face à ces responsabilités-là aussi qu'elles ont, mais d'une manière générale, il n'y a pas de transfert très important vers les municipalités, pour par exemple les responsabilités relatives – mais il y a eu des programmes à un moment donné pour compenser au niveau de ce coût-là lors du transfert, il y avait un amenuisement au fil du temps.

4205

**PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:**

4210 Mais votre impression, c'est que notamment les MRC sont en train de faire leur chemin avec ces nouvelles responsabilités-là et de les assumer?

**PAR M. JEAN NADEAU:**

4215 Bien, je vous dirais qu'il y a, ça dépend des régions, il y a des régions qui veulent effectivement assumer, il y a des MRC qui veulent assumer cette responsabilité-là, qui veulent se donner des outils collectifs, il y en a d'autres qui préfèrent plus encore les assumer de façon individuelle. Ça dépend des choix de chacune des MRC et des municipalités.

4220 **PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:**

Ça va?

**PAR M. ERNEST MOSIMANN:**

4225

Moi, c'est surtout côté eau, parce que souvent les agriculteurs sont pointés polluer l'eau, mais en contrefaçon, les citoyens posent des puits trop proches des agriculteurs ou à des places où anciennement il y avait un tas de fumier, qui s'autopolluent quasiment.

4230

Alors maintenant, c'est les municipalités qui donnent des permis, et puis ils en ont donné un, au Bic, puis le gars, il a posé sa nouvelle prise d'eau environ cinq mètres (5 m) de son ancien tas de fumier qu'il avait fait charrier le 15 août. C'est là que j'ai dit, il y a quelque part une lacune, que ça marche pas.

4235

Parce que tout à l'heure, le citoyen en question, il va dire, j'ai trop de nitrates ou j'ai des bactéries. C'est qui qui va être pointé du doigt, c'est l'agriculteur qui reste à côté.

Merci.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

4240

Merci, monsieur Mosimann.

4245

---

**MICHEL VAILLANCOURT**

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

4250

Monsieur Michel Vaillancourt.

**PAR M. MICHEL VAILLANCOURT:**

Bonsoir.

4255

Madame la Présidente, moi, ça va être court.

4260

Étant donné que je paie des impôts pour produire des porcs qui sont vendus, qui profitent aux Américains, j'aimerais savoir si j'ai des droits à m'attendre que le ministère de l'Environnement puisse, étant donné qu'on est là pour voir si vraiment il y a quelque chose à faire pour qu'ils puissent produire, j'ai rien contre ça qu'ils produisent des porcs, mais c'est sûr que si ça affecte mon environnement, ça me dérange, et puis chez nous, ça sent pas bon, mon puits a été infecté.

4265

Et puis ce que j'aimerais savoir, c'est que: est-ce qu'on peut s'attendre, désormais, étant donné qu'une étude est en cours, qu'on n'érigera pas d'autres porcheries jusqu'à temps qu'on trouve vraiment la solution.

Est-ce qu'on peut s'attendre à ça.

4270 **PAR LA PRÉSIDENTE:**

Dans le fond, ce que vous nous demandez...

**PAR M. MICHEL VAILLANCOURT:**

4275 Parce que là, on joue avec le feu, on prend même pas le temps d'étudier à long terme les effet sur notre planète, et on ouvre, envoie, produisons, on va donner de l'ouvrage. C'est pas comme ça que ça marche.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

4280

Donc vous dites, est-ce qu'on peut s'attendre à ce que le moratoire soit prolongé jusqu'à temps qu'on ait une certaine garantie.

**PAR M. MICHEL VAILLANCOURT:**

4285

Qu'on ait la sécurité en quelque part, là.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

4290

Monsieur Bouchard.

**PAR M. SERGE BOUCHARD:**

4295 Les contraintes, les limitations qui sont prévues dans le règlement face à la production porcine, évidemment, ont une date de fin déjà identifiée. Évidemment, cette période-là avait pour but de permettre au Bureau d'audiences publiques, à la Commission de faire son travail et de faire ses recommandations.

4300 Évidemment par la suite, les autorités gouvernementales verront, à partir de l'éclairage soumis par la Commission, des suites à donner à l'après moratoire, à l'après mesures restrictives qui est actuellement prévu dans le règlement.

**PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:**

4305

Et ce délai actuel du moratoire, il est fixé pour les régions en surplus à quand?

**PAR M. SERGE BOUCHARD:**

4310 Bon, c'est pas les régions, c'est plutôt les municipalités en surplus, donc initialement le 15 juin 2002, les contraintes étaient pour une durée de vingt-quatre (24) mois dans les

municipalités en surplus, on voit que dans la région, de mémoire, il y en avait trente-trois (33), que monsieur Gilbert a mentionné hier, et à l'extérieur de ces municipalités dites en surplus, la durée des contraintes était de dix-huit (18) mois.

4315 On est en décembre, il y a déjà six (5) mois de passés par rapport au vingt-quatre (24) et au dix-huit (18) mois original.

**PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:**

4320 Mais par rapport aux choses que vous avez dites tantôt, au contrôle mis en place, aux observations, etc., est-ce qu'on peut penser que d'ici dix-huit (18) mois, on aura vu clair, indépendamment du rapport de la Commission, dans l'effet bénéfique du nouveau règlement, du REA, dans la gestion du porc.

**PAR M. SERGE BOUCHARD:**

4325 Évidemment, il y a déjà la liste des points, des critères d'évaluation de la situation, on est en train de la préparer, mais il y a déjà des choses qui se font sur le terrain.

4330 Le bilan de phosphore, évidemment, sera à produire pour l'été prochain, donc avant même la fin des périodes de contraintes, le ministère de l'Environnement sera en mesure de mieux connaître la situation sur l'ensemble du territoire, à partir des bilans qui ont été produits, et aura commencé, parce que les ressources sont à peu de chose près toutes engagées, les nouvelles ressources, donc sera prêt à intervenir face aux exploitations qui sont déjà existantes pour les amener à se corriger, connaîtra mieux évidemment l'ensemble de la problématique des disponibilités de sols qui peut rester dans chacune des régions, donc évidemment de voir aussi  
4335 dans l'arrivée des nouveaux projets, de voir effectivement les disponibilités restantes.

**PAR LE COMMISSAIRE BEAUCHAMP:**

4340 Et si les gens estiment que le moratoire est trop court, qu'est-ce qu'ils devraient faire?

**PAR M. SERGE BOUCHARD:**

4345 Je vous répondrais comme vous avez répondu à un intervenant, évidemment les modifications réglementaires appartiennent au législateur et si la population mentionne au législateur que le moratoire devrait se poursuivre, évidemment le législateur prendra sa décision.

4350 Actuellement il y a des dates qui sont prévues, mais le processus de modification réglementaire peut faire en sorte que si c'est jugé opportun par le législateur, par le gouvernement, de prolonger ces dates-là si la situation le justifie, ils auront à prendre la décision.

**PAR M. MICHEL VAILLANCOURT:**

4355 Donc madame la Présidente, est-ce qu'on peut croire que pour dix-huit (18) mois, on va avoir la paix disons sur la question d'ouverture de nouvelles porcheries.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

4360 Monsieur Bouchard.

**PAR M. SERGE BOUCHARD:**

4365 Si on parle dans les municipalités dites en surplus et si on parle de nouveaux sites d'élevage, comme je crois comprendre de la question de l'intervenant, c'est évident que les nouveaux lieux d'élevage de porcs dans les municipalités dites en surplus, c'est interdit pour, c'est interdit pour vingt-quatre (24) mois, moins le délai qui est déjà passé.

4370 À l'extérieur des zones d'activités limitées, dans les autres municipalités, les contraintes font en sorte que c'est possible d'instaurer un nouveau lieu d'élevage de porcs mais à ce moment-à, avec un traitement complet.

4375 Et on a déjà précisé à la Commission que les traitements complets, pour l'instant, se limitent à peu de chose près à des élevages de porcs sur litière où la litière serait compostée par la suite selon des procédés reconnus.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

Ça répond à votre question?

4380 **PAR M. MICHEL VAILLANCOURT:**

Oui.

**PAR LA PRÉSIDENTE:**

4385 Merci monsieur Vaillancourt.

4390 Alors monsieur Vaillancourt était le dernier citoyen au registre, alors je tiens d'abord à vous informer que nous reviendrons dans la région, ce n'est pas arrêté encore quant à la date, mais d'ici Noël, on devrait vous annoncer cette information.

4395 Je tiens à remercier les représentants régionaux qui ont participé à cette audience publique, pour l'information qu'ils ont pu apporter à la Commission et aux citoyens présents, je tiens à remercier également les autres représentants de ministères et organismes qui nous accompagnent depuis la semaine dernière. lundi de la semaine dernière, dans le cadre des séances publiques que nous tenons.

4400 Et je tiens surtout à vous remercier, vous, d'avoir participé à ces séances publiques. On compte beaucoup sur votre opinion, même si on vous a empêché de l'exprimer pendant cette séance ici à Rimouski, au cours de ces trois (3) séances, c'est pas parce qu'on veut pas l'avoir, c'est parce que le processus est ainsi fait, on commence d'abord par poser des questions, après ça on formule son opinion.

4405 Alors on vous attend en grand nombre dès que l'on reviendra dans la région.

Bonsoir, bon retour chez vous et soyez prudents sur la route!

4410

---

Je soussignée, FLORENCE NÉLIVEAU, sténotypiste officielle, certifie sous mon serment d'office que le texte qui précède est la transcription fidèle et exacte de mes notes sténotypiques.

4415

FLORENCE BÉLIVEAU,  
Sténotypiste officielle.

---